

Mayer a réussi à former un cabinet de coalition

Georges Bidault remplace Robert Schuman aux Affaires étrangères

Paris, 8. (Reuters) — Le premier ministre, M. René Mayer, a annoncé aujourd'hui la formation d'un gouvernement de coalition de cinq partis, le 18e de la France depuis la libération.

Après 22 heures de négociations presque continues avec les chefs de partis, M. Mayer a nommé 23 ministres, dont sept radicaux modérés, sept conservateurs modérés, six républicains populaires, deux radicaux de la gauche et un gaulliste dissident.

Le puissant groupe gaulliste n'est pas représenté dans le cabinet bien que son appui ait permis au premier ministre, âgé de 57 ans, de former son gouvernement.

Les gaullistes lui ont accordé leur faveur lors du vote de l'investiture à l'Assemblée nationale, mais ont déclaré leur intention de ne pas entrer au cabinet.

Fils d'un ancien rabbin de Paris, le premier ministre s'est assuré l'appui du groupe du général de Gaulle par la promesse de rouvrir les négociations du traité de l'armée européenne avec les six pays en cause. Les gaullistes ne veulent pas l'intégration de troupes françaises dans l'armée européenne.

Les autres partis qui ne sont pas représentés dans le cabinet sont les socialistes, les communistes et certains groupements de l'extrême-droite.

M. Mayer est chef du parti radical socialiste qui, malgré son nom, est considéré comme conservateur. L'ex-premier ministre, M. Antoine Pinay, dont la démission, découlant de difficultés budgétaires, a provoqué la crise gouvernementale de 16 jours, avait 16 ministres, dont six conservateurs modérés, cinq radicaux modérés, quatre républicains populaires et deux radicaux de la gauche.

Bidault aux affaires étrangères

M. Mayer a annoncé que l'ancien premier ministre, M. Georges Bidault, un républicain populaire, devient le nouveau ministre des Affaires étrangères. Il remplace son collègue, M. Robert Schuman, qui dirigeait ce ministère depuis quatre ans et demi. M. Schuman a refusé de garder ce poste sous M. Mayer.

M. Schuman, qui a fait campagne pour l'unification européenne et pour amener l'Allemagne occidentale à collaborer à la défense de l'ouest, serait furieux de la promesse du nouveau premier ministre, aux partisans du général de Gaulle, de tenter d'obtenir la modification de ces plans.

Le changement au ministère des Affaires étrangères est la principale modification à la structure du gouvernement. M. Bidault, qui a vainement tenté de former un cabinet durant la récente crise ministérielle, remplace, pour la première fois, M. Schuman aux Affaires étrangères depuis 1948.

Le leader radical de l'aile gauche, M. René Pleven, un autre ancien premier ministre, demeure ministre de la défense, poste qu'il détenait dans les trois gouvernements antérieurs, y compris celui de M. Pinay qui est tombé après neuf mois d'administration. Le cabinet Pinay a démissionné quand les républicains populaires ont refusé d'appuyer ses propositions budgétaires.

Trois ministres se partagent les postes délaissés par M. Pinay dans son gouvernement de coalition. M. Mayer est premier ministre, M. Maurice Bourges-Maunoury, radical, s'empare des finances et le républicain populaire, M. Robert Buron, devient ministre des affaires économiques.

M. Bourges-Maunoury a fait partie de huit cabinets depuis 1948. Agé de 39 ans, il a été ministre pour la première fois à 31 ans. On lui avait alors attribué le portefeuille du budget. Il a été ministre adjoint de la défense dans le cabinet Pleven en 1951-52.

On considère comme une grande victoire des conservateurs modérés le départ de M. Claudius Pélit, radical de gauche, du ministère de la reconstruction. Ces conservateurs exigent qu'il soit remplacé parce qu'il aurait voulu procéder à la reconstruction aux dépens des paysans.

Deux nouveaux ministres

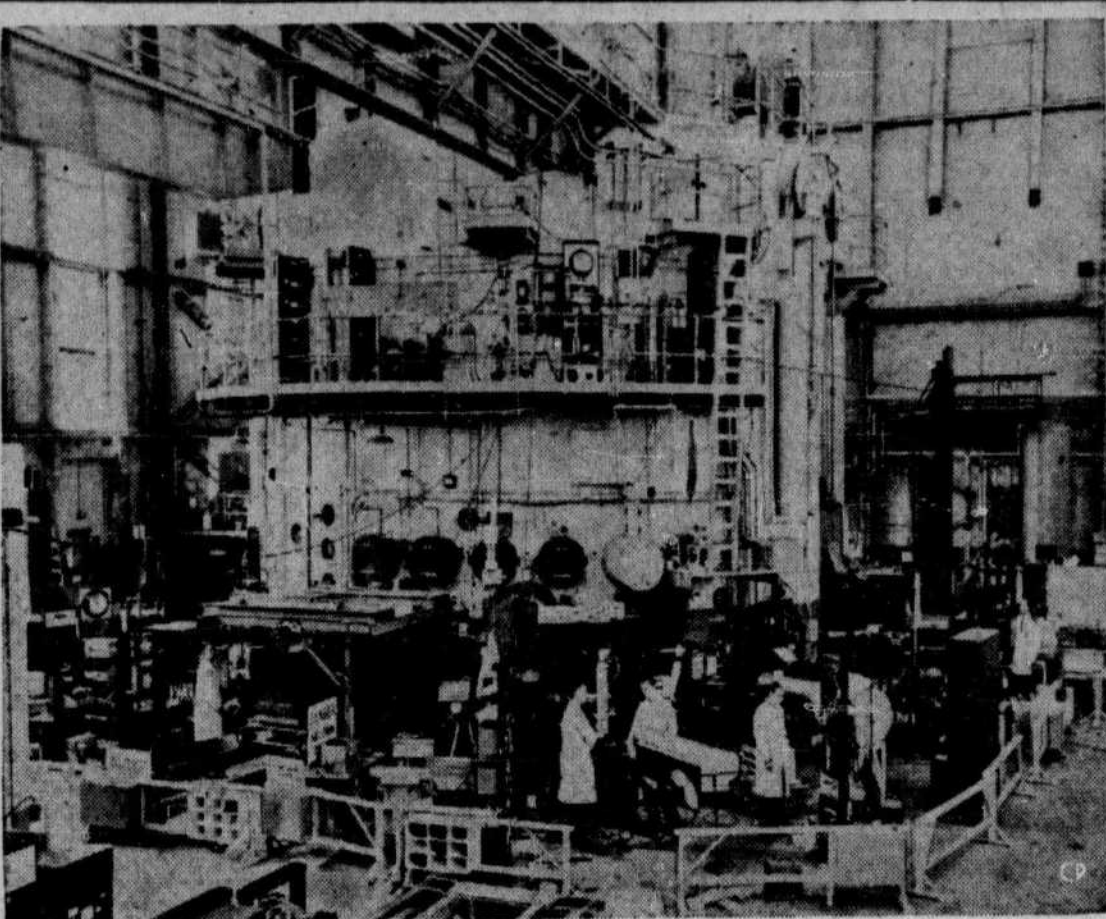
Deux membres seulement du cabinet de M. Mayer n'ont jamais été ministres. Ce sont le gaulliste dissident M. Eugène Bérès, qui devient ministre des Anciens combattants, et M. André Boutemy, conservateur modéré, qui prend le portefeuille de la Santé publique.

Onze des 23 ministres de M. Mayer étaient membres du ministère Pinay.

M. Mayer, ancien magnat des chemins de fer, a joué un rôle considérable dans la nationalisation des réseaux français avant la guerre. Il était membre de l'état-major du général Charles de Gaulle en Afrique du Nord durant la guerre.

Après la guerre, il a été tour à tour ministre des Transports, de la Justice et des Finances.

En 1947, alors ministre des Finances, il a libéré le marché de l'or et retiré de la circulation les coupures de haute valeur, frustrant ainsi le marché noir et les thésaurisateurs.



SAVANTS ET MACHINES ATOMIQUES — Le président Truman parlait hier de la bombe à hydrogène; il a laissé entendre la destruction éventuelle du monde civilisé. Le même jour, le Dr Solandt, un savant canadien, affirmait que l'Angleterre préparait toute une série de nouvelles bombes atomiques. Chez nous, aux usines de Chalk River, les communiqués officiels disent que l'on travaille uniquement à l'utilisation de l'énergie atomique dans le domaine de l'industrie. Cette photo, prise à Chalk River, nous montre le réacteur qui sert aux expériences des savants. Cet appareil, entouré d'un mur en ciment de 8 pieds d'épaisseur, est le plus puissant de son genre au monde.

L'Anglais entend développer à fond son armement atomique

Le Dr Solandt assure que l'expérience de l'atome dernier n'a pas été un "simple essai de laboratoire" — Revue du travail du Conseil des recherches pour la défense canadienne

Ottawa, 8. (P.C.) — Le Dr O. Solandt a déclaré hier que la bombe atomique britannique n'est que la première d'une longue série d'armes nucléaires que l'Angleterre met au point et qu'on devra tenir compte de la Grande-Bretagne, advenant une guerre atomique.

Le chef du Conseil des recherches pour la défense, qui était présent quand la Grande-Bretagne a fait éclater sa première bombe atomique en Australie, l'autonne dernier, a ajouté que cette arme n'est pas un simple appareil d'expérimentation.

"C'est le premier résultat d'un programme minutieusement élaboré en vue de produire des armes atomiques".

Le Dr Solandt a prononcé ces mots devant le Club Canadien d'Ottawa, en faisant une revue du travail accompli dans les 12 laboratoires du C.R.D., disséminés d'un océan à l'autre.

Le savant canadien a précisé qu'une bonne part des renseignements fondamentaux nécessaires à l'érection de l'usine britannique qui produit ces armes découlaient des recherches poursuivies à l'usine de Chalk River.

En outre, quatre Canadiens faisaient partie de l'équipe de savants britanniques qui ont préparé et exécuté l'épreuve australienne.

On a fait éclater la bombe dans un navire en eau peu profonde, comme si la chose s'était passée dans un port britannique. On a opté en faveur de cette méthode non seulement à cause de l'importance spéciale qui en découle pour la défense de la Grande-Bretagne, mais aussi parce que les Américains n'avaient rien tenté de ce genre. Le Dr Solandt, qui s'est lui-même rendu à terre après l'explosion pour recueillir de la documentation, déclare qu'il ne faut pas perdre de vue que les Britanniques, en cinq ans, sans l'aide des Etats-Unis, ont conçu et fabriqué une arme atomique efficace.

Parlant des recherches dans la technique des opérations, le Dr Solandt a déclaré qu'elle revêt une importance particulière pour le Canada, qui doit défendre un vaste territoire avec des moyens limités.

Le Canada consacre aussi une bonne part de ses recherches au développement de sa puissance aérienne. C'est ainsi que le Conseil des recherches pour la défense a contribué au choix des meilleurs sites pour les aéroports d'où nos chasseurs s'envoleraient, advenant une guerre.

Churchill verra Truman à midi

Washington, 8 (P.A.) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, rend visite au président Truman, aujourd'hui, après trois entretiens privés avec le futur président Eisenhower, entretiens qui donneront peut-être une nouvelle orientation à la politique anglo-américaine.

M. Churchill devait arriver de New-York à Washington vers midi, à bord de l'avion du président, l'Independence. L'homme d'Etat britannique recevra M. Truman à l'ambassade de Grande-Bretagne, le soir. Demain, il prendra l'avion pour les Antilles où il passera une quinzaine avec sa famille.

Avant de voir M. Churchill à l'heure du thé hier, à New-York, Eisenhower avait nommé M. John A. Hannah, président du Michigan State College, comme secrétaire adjoint de la Défense, à la section de la main-d'œuvre et des effectifs. M. Hannah succédera à Mme Anna Rosenberg.

On a publié, aujourd'hui, que le général Walter Bedell Smith, présentement directeur du Service central de renseignements, sera nommé sous-secrétaire d'Etat dans le prochain gouvernement.

Mais la nouvelle n'est pas confirmée.

En arrivant chez M. Baruch, l'homme de M. Churchill à New-York, hier soir, à 4h. 55, le futur président a été présenté à plusieurs personnages distingués, dont le duc et la duchesse de Windsor.

Le duc de Windsor a dit aux journalistes que le général et lui ont parlé golf.

Un autre haut fonctionnaire des N.U. a démissionné

Siege des Nations Unies à New-York, 8. (P.A.) — Un haut fonctionnaire des Nations Unies, de son propre aveu, ancien militant de l'underground communiste aux Etats-Unis, a résigné son poste. C'est le deuxième Américain à démissionner depuis deux jours pour éviter des "ennuis" aux Nations Unies.

M. David Zablodowsky, âgé de 49 ans, a remis sa démission, tard hier soir à M. Trygve Lie, secrétaire général. La veille, M. David Weindraub résignait son poste de directeur du service de la stabilité et de la mise en valeur économique. Tous deux figuraient sur la liste des 11 fonctionnaires américains des Nations Unies, considérés "comme communistes" ou soumis à la discipline communiste, par le secrétaire d'Etat.

M. Zablodowsky, directeur du service des documents et publications des Nations Unies, au traitement annuel de \$10,800, a avoué, l'autome dernier, à une commission sénatoriale qu'il a fait partie de l'underground communiste dans les années trente avant d'être enrôlé dans l'armée américaine. Il a cependant affirmé que, peu après avoir servi avec Chambers, il rompit toute relation avec les communistes.

Double manœuvre pour retarder l'unification de l'Europe

Paris, 8. (P.A.) — Les fédéralistes européens cherchent aujourd'hui à éviter les effets d'une double manœuvre des partisans du général de Gaulle contre les plans d'unification de l'Europe occidentale et la formation d'une armée unique recrutée dans six pays.

La double manœuvre a pris naissance alors que le parti du général de Gaulle obtenait une influence politique accrue en appuyant M. René Mayer au poste de premier ministre de France.

Le premier indice de l'offensive a été remarqué, hier, quand le Rassemblement du Peuple français appui à M. Mayer, un modéré, en retour de sa promesse de rouvrir les négociations sur la délimitation d'une armée européenne qui comprendrait dans une seule force et sous un même uniforme, des troupes allemandes.

La deuxième tentative de la manœuvre s'est déroulée à Strasbourg où les députés de six Etats européens ont entamé un débat sur l'esquisse d'un plan en vue d'unifier des organismes exécutif, législatif et judiciaire pour la France.

Etude des relations entre l'Eglise et l'Etat

Belgrade, 8 (P.C.) — Le maréchal Tito et les chefs de l'Eglise catholique de la Yougoslavie sont convenus de créer une commission mixte qui aura pour tâche de faire rapport sur l'état des relations entre l'Eglise et l'Etat, annonce Radio-Belgrade.

Cette décision a été prise au cours d'un entretien de deux heures entre Mgr Joseph Ujčić, archevêque de Belgrade, six autres évêques, dont Mgr Franjo Sales Sevis, évêque coadjuteur de Zagreb, et le maréchal Tito.

Radio-Belgrade dit que la réunion a été convoquée par le maréchal Tito afin de déterminer les relations entre les deux groupes par suite de la décision du gouvernement yougoslave de rompre les relations diplomatiques avec le Vatican.

La commission mixte rédigera un rapport traitant du point de vue de l'Eglise et de celui de l'Etat.

(Au Vatican, on considère que la réunion découle de l'élevation au cardinalat de Mgr Aloysius Stepinac, primate catholique en Yougoslavie, et représente une mesure possible prise par la Yougoslavie en vue de la "nationalisation" de l'Eglise catholique.)

A la suite de la nouvelle, le 29 novembre dernier, de l'élevation de Mgr Stepinac au cardinalat en même temps que 23 autres prélats catholiques, la Yougoslavie a rompu ses relations diplomatiques avec le Vatican.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

LA CRISE PROCHAINE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

par André LAURENDEAU



L'Alouette EN AFRIQUE

(Ecrit spécialement pour LE DEVOIR par Jacques Hébert, auteur d'"Autour des trois Amériques", d'"Autour de l'Afrique" et d'"Autour du monde" qui poursuit en compagnie de son épouse un nouveau voyage en automobile au Sahara et en Afrique occidentale).

ARTICLE 94

A 400 MILLES DE DAKAR

Trois jeunes gens qui veulent un cadeau — La nouvelle "L'Alouette" glisse sur la Falémé — Passons du Soudan au Sénégal — Parlons de chasse — Atmosphère de victoire

Nous lisons sous le manguier de Nayas, dans l'ombre molle. Soudain, trois jeunes gens fort excités arrivent et nous tiennent ces étranges propos: "Nous voulons un cadeau. Parce que allons l'annoncer quelque chose qui sera très doux à ton plaisir". Nous devinons bien vite ce qui pourrait être très doux à notre plaisir, mais nous leur laissons celui de nous le dire: "Voilà la chose: le bac y est arrivé!"

Adieu au chef

Vendredi 8. Jusqu'à ce que nous touchions l'autre rive et qui salue de la main ses amis du Canada.

Les phacochères

La route est pleine de trous mais nous la trouvons belle et bonne. Et nous roulons à toute allure. Au moins à vingt-cinq milles à l'heure...

Roulons sans encombre jusqu'au village de Goudiry. Nous venons de passer du Soudan au Sénégal, une autre des colonies qui forment l'A.O.F.

Cherchons le gîte d'étape, non pour y loger, mais pour stationner "L'Alouette" quelque part. Il y a un Blanc, à Goudiry, l'administrateur français chez qui on s'empresse de nous couvrir.

Accueil sympathique, avec un Perrier bien glacé. L'homme est un passionné de la chasse. Il nous parle lions, antilopes et phacochères alors que nous voulons le faire parler des Noirs, ses administrés. Sur le sujet, il nous dit à peu près la même chose que la plupart des Blancs avec qui nous avons causé rapidement: "Ils sont fainéants, un peu voleurs, mais pas méchants". Et parlons des phacochères. Tellement intéressant que les hommes...

Calculs

Retour à notre bonne "Alouette": nous faisons du thé que nous buvons lentement car nous n'avons pas sommeil. Petite journée. Nous avons parcouru quarante-huit milles en tout. Oui, mais le bac est derrière nous. Le petit chemin de brousse où personne n'était passé depuis cinq mois est également derrière nous.

Atmosphère de victoire. Nous ne sommes plus qu'à quatre cents milles de Dakar. Et, si près de la grande capitale de l'A.O.F., les routes devraient bien s'améliorer un peu.

Goudiry... Sénégal... Quatre cents milles de Dakar... Dix-huit cents milles de Gao... Et à bout d'additions et de multiplications, nous nous sommes endormis.

N.B. — On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à: Poste Restante, KAMPALA, Ouganda, Afrique.

Mossadegh voudrait faire prolonger ses pouvoirs extraordinaires

Téhéran, Iran, 8 (P.A.) — Le premier ministre iranien, M. Mohammad Mossadegh, a demandé au Parlement de prolonger d'une année les pouvoirs extraordinaires qu'il détient et qui lui permettent de gouverner par décret. Cette requête a provoqué la démission d'un député.

La requête du premier ministre est exprimée dans un projet de loi présenté aux Majlis (Chambre basse), qui a accordé, le 11 août dernier, à M. Mossadegh, le droit d'exercer des pouvoirs extraordinaires pendant une période de six mois se terminant le 9 février. Ces pouvoirs donnent au premier ministre la haute main dans les domaines de l'économie, de la finance et dans les questions d'ordre militaire ainsi que dans presque toutes les phases de l'administration du pays sans avoir à consulter l'Assemblée nationale.

La présentation du projet de loi du premier ministre a momentanément paralysé les députés. Le premier à se remettre de sa surprise a été M. Hussein Maki, éminent partisan de la politique de nationalisation pétrolière du gouvernement. Qualifiant d'intolérable la requête du premier ministre, M. Maki a remis sa démission et a quitté son siège à la Chambre.

Les autres députés sont demeurés silencieux.

Le départ de M. Maki a brisé le quorum des Majlis et la Chambre a alors siégé à huis clos. Plusieurs députés ont déclaré qu'ils tentent de persuader le député démissionnaire de revenir sur sa décision. Les fonctionnaires parlementaires disent qu'il peut le faire dans les 15 jours qui suivent.

Mgr Wysinski ne se rendra pas à Rome

A Belgrade, 63 prêtres ont été élargis de prison en vertu d'une amnistie du Nouvel An

Cité du Vatican, 8 (P.A.) — Mgr Stefan Wysinski, dont l'élevation au cardinalat a été amèrement critiquée par la presse polonaise, a télégraphié au Vatican, aujourd'hui, pour avertir les autorités catholiques qu'il ne se rendra pas à Rome pour recevoir le chapeau rouge, le jour du Consistoire, le 12 janvier.

Il ne donne aucune raison dans son télégramme, mandant les milieux du Vatican. Il semble clair toutefois, que le prêtre polonais ne veut pas quitter son poste de "craindre d'être empêché de retourner derrière le rideau de fer".

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Dans sa dépêche au Vatican Mgr Wysinski précise que les autorités, ne lui ont pas refusé l'autorisation nécessaire. Il pourrait, a-t-il dit, obtenir un visa de sortie.

Le journal communiste *Pravda* de Belgrade, a annoncé qu'il n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

Au Vatican, on considère son cas semblable à celui de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, Yougoslave, qui n'ose pas venir au consistoire de peur de ne pouvoir rentrer ensuite dans son pays.

M. Barrette fait une déclaration qui laisse les observateurs perplexes

Il déclare que la compagnie et les syndicats se sont entendus sur les points essentiels — La C.T.C.C. publiera demain une mise au point — Le comité de grève générale sera convoqué la semaine prochaine

Le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, a fait hier à Québec une déclaration en marge de la grève de Louiseville, qui donne lieu ce matin à toutes sortes de rumeurs dans les milieux intéressés.

La déclaration

Selon la Presse canadienne, M. Barrette a déclaré: "Il est étrange que la grève de Louiseville ne soit pas encore réglée, l'union et la compagnie ayant accepté les clauses principales du projet de règlement que j'ai soumis aux deux parties en cause lors des entretiens que nous avons eues à mon bureau."

M. Barrette a expliqué ensuite aux journalistes que la C.T.C.C. avait accepté, dans sa totalité, la formule suggérée et que le président de l'Associated Textiles, M. Emile Collette, avait accepté au moins 80 pour cent de cette proposition.

"La seule différence qui existe et qui reste à concilier, pour régler la grève, est la longueur du délai accordé à la compagnie pour remettre à l'ouvrage environ 160 grévistes", ajoute M. Barrette.

"La formule accordait environ quatre mois à la compagnie pour ce faire et ces 160 cas auraient été réglés presque automatiquement par le roulement régulier du personnel qui est d'environ 25 personnes par mois, dans le cas de ceux qui résident à Louiseville, et de 40 par mois pour ceux qui demeurent à l'extérieur."

Réactions

Cette déclaration du ministre réduit singulièrement le fond du débat dans l'affaire de Louiseville. On se souvient qu'au lendemain de l'échec des négociations le problème semblait beaucoup plus complexe. Les déclarations des deux parties en cause et celle du ministre lui-même avaient laissé croire que la pierre d'achoppement avait été non pas le délai du réembauchage de tous les grévistes, mais le principe même qui garantissait à chacun des anciens employés qu'il retrouverait son emploi de jadis.

Dans les milieux syndicaux on se demande ce matin si les derniers propos du ministre ont pour but d'amoindrir l'importance du débat afin de donner moins de prise à une tentative de grève générale ou si simplement ils annoncent un revirement d'attitude de la part de la compagnie.

Interrogé ce matin, au téléphone, M. Gérard Picard, le président général de la C.T.C.C., a déclaré qu'il ferait demain une mise au point précise à ce sujet.

Il a déclaré cependant, hier soir, lors d'une grande assemblée des travailleurs de la région de Québec, que la C.T.C.C. est toujours prête à rencontrer les représentants du gouvernement ou de la compagnie afin de négocier une entente.

Une décision importante

M. Picard a aussi annoncé que les dirigeants de la C.T.C.C.

avaient décidé de convoquer pour le début de la semaine prochaine le comité spécial chargé de dresser les plans de la grève générale. M. Picard n'a pas précisé d'avance la date de la réunion.

Un porte-parole de la C.T.C.C. avait déjà expliqué, il y a quelques jours, que la convocation de ce comité signifiait automatiquement le déclenchement de l'arrêt général de travail, puisque ce comité a été formé dans ce but.

M. Jean Marchand, le secrétaire de la C.T.C.C., parlant à la suite de M. Picard, a ajouté qu'on recommanderait aux autres mouvements ouvriers de la province de se joindre au mouvement d'arrêt du travail.

L'Assemblée au cours de laquelle M. Gérard Picard et Jean Marchand ont fait ces déclarations, fait suite à une série d'assemblées régionales qui ont lieu dans tous les centres industriels de la province où la C.T.C.C. a formé des syndicats.

Il y en aura d'autres dans les prochains jours, à Sherbrooke et à Thetford.

Il y en eut une également hier soir à Victoriaville. Plus de 1,500 s'y sont engagés à obéir immédiatement à un ordre de grève lorsque la C.T.C.C. jugera bon de le donner.

Une résolution

À Québec, une résolution a été adoptée à l'unanimité par les syndicats présents à l'effet de déclarer "se déclarer prêts à appliquer les mots d'ordre qui seront donnés en temps et lieu par les organismes syndicaux compétents dans le but d'obtenir un règlement juste de la grève de Louiseville."

"Le climat social actuel, dans la province de Québec est mauvais. Au début de 1953, poursuit M. Picard, pour un très grand nombre de travailleurs la lutte porte sur le droit d'association et son exercice."

Le premier ministre, dit-il, nous déclare chaque année, lorsqu'il nous allons lui soumettre notre mémoire, que le bénéfice du doute doit être accordé à l'employé. Nous lui demandons de cesser de le dire et de l'appliquer."

Pressions sur les députés

En attendant, les syndicats des diverses régions ont entrepris des démarches auprès de leurs députés respectifs afin de solliciter leur appui en faveur des ouvriers de Louiseville.

Un groupe de syndiqués du comté de Portneuf, affiliés à la C.T.C.C., se rendront demain après-midi au Parlement pour rencontrer le ministre des Affaires municipales, M. Bona Dussault, député de Portneuf, afin de protester contre la situation qui existe à Louiseville et faire pression pour un règlement rapide.



LA FÊTE DE LA SAINTE-FAMILLE, DIMANCHE, LE 11 JANVIER — Inspirons-nous de cette fête pour promouvoir la beauté et la grandeur de la vie familiale.

PARCS ET JEUX

Numéro de Noël de la revue "Liaison"

Vingt-troisième année du Jardin botanique — "Le fonds social" des employés de la division — Le centre d'art dramatique du parc Laurier — Nouveau chlore pour les piscines

"Liaison", organe de la division municipale des parcs et des jeux, publie un numéro de Noël et annonce qu'il en prépare d'autres pour l'hiver. Cette petite publication aura comme rédacteur M. Gérard Shanks, aussi moniteur de district.

M. Jean Hue, conducteur des travaux de la section des arbres, à la division des parcs, écrit pour sa part: "Voici une bonne année qui se termine pour les arbres: 4300 arbres plantés et 1333 abattus. Notre bilan est enfin sérieusement positif et montre que l'on n'a pas perdu son temps dans la section des arbres".

M. Jacques Rousseau, surintendant du Jardin botanique, y rappelle que le Jardin du parc Maisonneuve entre dans la vingt-troisième année de son histoire, avec 1953.

"Liaison" apprendra aussi à plusieurs l'existence d'un organe des employés des piscines municipales et des gymnases; il s'agit de "Mon journal", revue mensuelle.

"Liaison" apprend aussi que la division des parcs et des jeux a constitué un "fonds social": ce fonds a été institué en septembre 1950. Le but de cette institution est d'exprimer la sympathie des membres à l'égard d'un compagnon de travail, dont la famille est éprouvée par la mortalité, et d'exprimer les souhaits des camarades lors d'une naissance, d'un mariage, ou d'un départ.

Un cadeau souvenir sera présenté aux membres qui atteindront 25 années au service de la ville.

Mariage et célibat vus objectivement

Les distinctions à faire pour porter un jugement sensé — Aucun état ne se passe de courage et d'abnégation — La déclaration du Concile de Trente n'est pas à discuter mais à admettre en chrétien — Dans un état ou dans l'autre, le mérite et la sainteté demeurent une affaire d'amour

On lira sans doute avec intérêt et profit, l'étude suivante signée par Maurice De Montigny, C.S.S.R., dans les Annales de Sainte Anne de Beauré:

On n'est pas encore tout à fait convaincu. Une fois qu'on est marié et qu'on a connu la misère, la souffrance, les inquiétudes, on se prend à douter qu'il puisse y avoir un chemin plus méritoire vers le ciel; un chemin plus difficile, plus rempli de renoncements, que ce chemin de peine et de larmes qu'a choisi pour elle la mère de famille en entrant dans le mariage.

10 Ce qui compte, c'est l'amour. Est-ce bien vrai, nous demande-t-on souvent, est-ce bien vrai qu'il y a plus de mérite dans la vie religieuse?

Ne dit-on pas que ce qui compte, c'est l'amour?

Une mère de famille vivant dans tous les soucis et dans toutes les souffrances, constamment en éveil pour garder à Dieu l'âme de ses enfants, n'aurait pas une plus belle récompense que la religieuse, comme si la vie religieuse était un nirvana, une sorte de sommeil mystique où l'on n'a plus qu'à se laisser emporter.

Je vous dirai en passant que si c'est vraiment la votre manière de comprendre la vie religieuse, c'est un signe probable que vous n'avez pas manqué votre vocation: vous êtes du nombre de ceux dont Notre-Seigneur a dit qu'ils ne comprendraient pas; et pour vous, c'est vrai dans le sens le plus direct et le plus banal du mot: comprendre. Celles qui entrent au couvent pour n'avoir plus de souci à s'inquiéter se trompent tout à fait de porte.

30 L'Eglise a prononcé. Toujours est-il que l'Eglise s'est prononcée sur les mérites respectifs des différents états de vie; et par l'Eglise, c'est le Saint-Esprit qui a prononcé.

Dès les premiers jours, saint Paul en avait averti ses chrétiens: en vous mariant, dit l'Apôtre, vous n'avez pas mal fait; mais mieux fait encore (cf. I Cor. 7). Et cela n'a rien à faire, quoi qu'on dise, avec le commandement reçu du Créateur dans le premier matin tout neuf de notre création: "Croissez et multipliez-vous".

C'est toujours le même Saint-Esprit qui a enseigné que le mariage est nécessaire, qu'il était bon et noble, qu'il était même un sacrement; puis qui a enseigné, toujours par la voix des saints Livres, qu'on pouvait trouver meilleur que le mariage.

Oh oui! le bon Dieu est pour le mariage, tellement qu'il en a fait une vocation, l'un des chemins du ciel et de la sainteté. Dieu aime l'état du mariage et il le bénit, mais il aime encore plus l'état des personnes qui, par amour pour Lui, ont mis bien d'autres amours de côté, afin de mieux penser à Lui et de l'aimer davantage. Au premier coup d'oeil, Dieu a semblé dire, et il a dit de fait, que l'état normal de l'homme et de la femme est le mariage; mais plus tard, en nous révélant la loi d'amour, il nous a découvert un autre état, extraordinaire celui-là, c'est-à-dire un état qui ne peut être fait pour le grand nombre, mais qui est plus parfait que le premier quand on l'embrasse par amour pour Dieu.

Toutefois sans condamner le mariage ni les gens mariés, le Concile de Trente fait cette déclaration: contre laquelle tous les regrets de toutes les personnes mariées ne peuvent rien; il condamne comme hérétique tout fidèle qui ne voudrait pas croire que le célibat et la virginité — donc, la plus forte raison, la vie religieuse — sont un état de vie supérieur au mariage. (Trid. Sess. 24, can. 10).

Cela veut donc dire qu'on ne peut pas discuter entre chrétiens ayant la vraie foi, à savoir si le mariage est supérieur ou simplement égal, en valeur surnaturelle, à la vie religieuse. C'est tranché et on ne peut pas y revenir.

Tous les prêtres, cependant, et tous les théologiens vous concèdent qu'il y aura certainement au ciel des hommes et des femmes mariés ayant atteint à un degré de sainteté et de gloire bien supérieur à bien des religieux et à bien des religieuses.

Concluons donc, et dans la charité. Il restera toujours que la sainteté et le mérite sont une affaire d'amour.

Mais il restera toujours aussi que les religieux et les religieuses, détachés de la terre et de toutes ses formes les plus dangereuses de plaisirs par le grand renoncement des trois vœux, ont beaucoup plus de facilité pour laisser leur âme voler librement vers cet amour de plus en plus divinisé et purifié.

Comme la vie religieuse, le mariage est un moyen de faire le voyage vers le paradis. Le grand nombre prennent le train, l'autobus ou tout bonnement leurs pieds. Ils voyageront — avec moins de risques — au niveau de la terre, des collines, tout au plus des montagnes.

Mais les religieux et les religieuses ont choisi des leur jeunesse de prendre la voie des airs. C'est un risque que l'on prend pour la vie, à cet âge où le monde invite à tant d'autres aventures plus joyeuses. Il n'est que juste de voir Dieu récompenser avec encore plus d'amour ces âmes gâtées qui, en plus d'avoir fait les vœux, les pratiquent et les vivent.

Gardons-nous bien de devenir ombrageux. Rappelons-nous que notre religion est une religion d'amour. C'est l'amour le plus pur qui gagne le cœur de Dieu. Ne métons pas de sombre tristesse ni de petite jalousie à notre charité. Nous sommes tous entre frères et sœurs: enfants d'un même Père.

Pourvu que Jésus-Christ soit connu et aimé: pour nous, mais aussi pour tous les autres!

Carnet mondain

FIANCHAILLES

A Noël, le chanoine J.-E. Moreau, P.S.S., bénissait les fiançailles de sa petite nièce, Mlle Claude Brunet, fille de M. Roch Brunet, décédé, et de Mme Brunet, d'Outremont, à M. Michel Parizeau, fils de M. Gérard Parizeau et de Mme Parizeau, M.B.E., également d'Outremont.

M. et Mme Paul DesChatelets de Notre-Dame-de-Grâce, font part des fiançailles de leur fille, Lise, avec M. Claude Lefebvre, fils de M. et de Mme Achille Lefebvre, d'Outremont.

CHEZ LES UNIVERSITAIRES

Sous les auspices de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, une réception sera offerte dimanche prochain, de cinq à huit, dans les salons du Cercle universitaire. On mentionne parmi les invités: les Drs et Mmes Albert Guilbault, Louis Lévesque, Roger Charette, Roland Décarie, Marius Dubeau, Antoine Raymond, Jacques Lussier, Paul Gaudet, M.M. et Mmes Mario Laurier, Roger Chartrand, Stephen Poisson, J.-Marie Lussier, les notaires et Mmes Jean Bruneau, Maurice Savigneau, Ovide Tétrault, les Drs et Mmes Marcel Fortier, Roger Goyette, Guy Langellier, Simon Brunelle, Georges Cousineau, Julien Pesant, les notaires Emile Massicot, J.-P. Pharaud, Raphaël Esposito, Guy Thérault, Me Jacques Dansereau, Mmes Jeannine Leduc, Stella Adam, M.M. et Mmes Albert-R. Champagne, Maurice Moisan, Clovis Dagenais, Roger Lamontagne, René Beaulieu.

Le notaire et Mme L.-A. Fréchette, M.M. et Mmes Philippe De Grandpré, Pierre Gendron, Paul Cholette, Jules Labarre, Léa Gaudet, Jules-A. Beauchemin, Me F. Eugène Thérien, M.M. et Mmes Gérard Parizeau, Guy Robert, Louis-A. Lapointe, Paul Dionne, Pierre Mercier, Ignace Brouillet, Albert Mayrand, Guy Corbeil, Abel Gauthier, Raymond Houde, Marcel Desmarais, François-J. Bastien et Mlle Gabrielle Charbonneau, les Drs et Mmes P.-René Archambault, René Rolland et Me Claude Demers. Tous les diplômés de l'Université de Montréal et leurs amis sont cordialement invités.

GALA ARTISTIQUE

Sous les auspices de la Société de recherches pour le cancer, un gala artistique sera donné, le 4 février, au Plateau. Mlle Ellen Ball sera l'artiste invitée. Parmi les membres du comité de patronage, mentionnons: le lieutenant-gouverneur de la province et Mme Gaspar Fautoux, le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, M. et Madame Samuel Bronfman, M. Jean-C. Lallemant, le Dr et Mme Harry C. Ballon, M. et Mme Philip Caplan, Mme Isidore Ballon, M. et Madame H. Bronfman, Mlle Sally Ryan, M. et Mme J.-Edouard Asselin.

Les Drs et Mmes N. W. Philpott, Louis-Charles Simard, le Dr H. Maurice Weisberg, les Drs et Mesdames A. D. Campbell, G. Gavin Millette, O. Dufresne, George Stéphan, J. H. Quastel, H. S. Morton, S. James Martin, R. L. Denton, Campbell Gardner, Antonio Cantero, Alton Goldbloom, Albert Jutras.

Les Drs et Mmes Edmond Dubé, Léon Gérin-Lajoie, Morris A. Simon, Max Ratner, William V. Coe, R. G. Fischel, Roy Wilson, J. B. Stirling, L. S. Bloom, G. Jarvis, Irving Riddell, J. L. Golden, Isidore Numerow, M. et Mme le Dr et Mme Charles Rothman, P. Martin.

RECEPTIONS

Le conseil exécutif de la Société royale de l'Empire a reçu à dîner hier soir, au club des Services, Unis, en l'honneur de M. Percy Philip qui prononcera une causerie, sous les auspices de la Société, à 8 h. 30, au salon bleu du Ritz-Carlton. Les invités seront: M. F. C. A. Hislop, C.M.G., haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande au Canada, M. H. C. P. Cresswell, M. et Mme S. D. Denman, M. et Mme Harvey H. Black, M. Frank Common, Mme P. H. B. Dawson, le lieutenant-colonel et Mme John R. Gale, M. et Mme Hoyle, M. et Mme A. S. Keiller, Mme Arthur Lyman, le colonel Stuart Rolland, Mme W. E. Robb, le commandant et Mme R. H. Stokes-Rees, Mme F. H. Sproule, M. T. R. Richardson, M. et Mme A. Archibald, M. et Mme S. Robertson.

Le corps du saint des Indes a été scellé à jamais

Lisbonne, 8 (P. A.) — Le corps de saint François-Xavier, le missionnaire catholique du 16^e siècle qu'on a surnommé l'apôtre des Indes, a été scellé à jamais, mardi dans un cercueil d'argent à Goa, dans le Portugal.

Le corps du saint a été exposé une dernière fois, par décision du Pape, depuis le 3 décembre dernier, à l'occasion du 400^e anniversaire de sa mort.

Des dépêches de Goa ont annoncé que les cérémonies d'hier s'étaient terminées par une messe pontificale célébrée par Mgr Joseph Da Costa Nunes, archevêque de Goa et de Damão et patriarche de l'Inde, en présence de Mgr Valérien Gracias, archevêque de Bombay et cardinal désigné.

Des pèlerins de plusieurs parties de l'Asie ont vu la garnison des Indes portugaises escorter le corps de saint François depuis la cathédrale de Ste-Catherine jusqu'à la basilique du Bon Jésus, où a eu lieu l'inhumation.

L'usage de l'aluminium dans la cuisine

(Par la Presse Canadienne) Effrayées à l'idée de risquer la santé de leur famille par la cuisson des aliments dans l'aluminium, de nombreuses ménagères mettent au rancart des batteries de cuisine dispendieuses. D'autres demandent des informations précises afin d'être rassurées.

Les économistes du gouvernement fédéral, ayant reçu à leurs bureaux, une avalanche de questions concernant les ustensiles de cuisine en aluminium, ont cru bon de publier un communiqué visant à rassurer la ménagère, et à lui procurer des informations générales sur les différents métaux utilisés dans la fabrication des ustensiles de cuisine.

Plusieurs se demandent si la cuisson dans l'aluminium est toxique. Disons d'abord que l'aluminium est un métal que l'on trouve dans la terre. Les légumes, les fruits en contiennent presque tous de petites quantités, si bien qu'une diète ordinaire d'une semaine en contient plusieurs grammes. On en décline dans l'eau et le lait. Les animaux en mangent et leur chair en contient. Il faut donc conclure que la quantité contenue dans notre alimentation dépasse de beaucoup celle que peut apporter la cuisson dans l'aluminium.

L'aluminium n'est donc pas toxique. Il ne peut même pas causer le cancer, comme on l'entend souvent dire.

L'Institut national du cancer au Canada affirme: "Il n'existe absolument aucune preuve scientifique que l'aluminium puisse causer le cancer". Le ministère de la Santé de la province de Québec déclare de son côté: "Jusqu'à présent, d'après les données de la science, rien ne permet d'affirmer que l'usage des ustensiles d'aluminium pour la cuisson des aliments peut constituer un danger pour la santé."

Le Service de santé publique des Etats-Unis émet la même opinion.

LA COUTURE CHEZ SOI



La plus simple à faire et pourtant la moins jolie! Votre petite robe adorable dans cette petite robe-casque (jumper) et ses blouses légères.

Ce patron No 9300 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grande robe, robe, requiert 1 verge et 3 huitièmes d'un tissu de 54 pouces de largeur; blouse: 7 huitièmes de verge d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Le patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons. "Le Devoir" 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en versant le montant d'un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grande exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

La guerre au diabète

Le diabète peut causer la cécité de même que d'autres infirmités, s'il n'est pas soigné à temps. En observant strictement le régime spécial et le programme général d'hygiène prescrits par le médecin, un diabétique pourra mener une vie presque normale. Les obèses sont plus prédisposés au diabète que ceux dont le poids est normal ou légèrement déficient. Par conséquent, dans l'intérêt de la santé aussi bien que de l'apparence, on fera bien de maintenir un poids normal.

Morts accidentelles

Les accidents constituent l'une des causes de mortalité les plus fréquentes chez les enfants. Des campagnes plus intensives et plus efficaces contre les causes d'accidents à domicile, dans les écoles et au dehors aideraient à prévenir cette perte sérieuse de vie. On devrait habituer les enfants à observer les règlements de la circulation et de se tenir à l'écart de l'eau, où ils pourraient se noyer. Outre les accidents de la circulation et les noyades, les enfants se font tuer ou grièvement blessés de beaucoup d'autres manières. Des fractures d'os, des brûlures, des coupures et d'autres blessures peuvent finir par rendre un enfant infirme. Les parents devraient faire périodiquement le tour de la maison et de la cour afin de découvrir les points dangereux et y remédier promptement.



TRISTE RETOUR DE LA COREE — Le soldat Robert Glandon, photographié avec sa femme et le seul enfant qui lui reste, Richard, 9 ans, après son retour par avion de Corée pour assister aux funérailles de ses quatre enfants brûlés dans l'incendie qui a détruit sa maison à Deschênes, le 26 décembre. Les enfants qu'il a perdus sont Suzanne, 10 ans, Claude, 8 ans, Georges, 7 ans, et Jacques, 4 ans. (Photo P.C.)

Mme Osa Johnson trouvée morte dans un hôtel

New-York, 8 (P.A.) — Mme Osa Johnson, âgée de 58 ans, écrivain et exploratrice a été trouvée morte dans la suite de son hôtel, dans la métropole américaine, hier.

M. Anthony Casiero, directeur de l'hôtel Woodward, a dit que le corps a été trouvé par son avocat, mais il ne l'a pas nommé.

Il a précisé qu'une domestique avait parlé à Mme Johnson, veuve de célèbre chasseur de fauves et explorateur, Martin Johnson, vers 9 a.m. h.n.e. Elle a été trouvée morte deux heures plus tard.

Bébé en colère

Vers l'âge d'un an et demi à deux ans, un jeune enfant commencera à avoir des accès de colère. Il constate souvent que c'est là un bon moyen de faire à sa tête. Il s'aperçoit déjà qu'il est un homme, capable d'aller et venir tout seul. Il entend prendre ses propres décisions. Depuis sa naissance, ses cris de colère, lui ont apporté la nourriture ou tout ce dont il avait besoin; il ne voit pas pourquoi cet état de choses devrait cesser. Au lieu de se fâcher, la maman peut obtenir plus facilement sa collaboration en détournant son attention vers autre chose. S'il le faut, elle le laissera seul dans un endroit tranquille jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens, mais jamais dans un endroit obscur, où il pourrait avoir peur.

Mme Kimono est morte d'avoir trop ri

Tokyo, 8. (Reuters). — Mme Kimono Hakagawa a succombé à un excès de rire dans un théâtre d'Osaka, mande la police. Elle a tellement ri durant une comédie qu'elle a succombé à une hémorragie cérébrale.

Réponse de S.E. le cardinal Léger à Mlle Irène Joly

Au ler de l'An, Mlle Irène Joly, présidente de la Ligue des femmes propriétaires, a reçu de Son E. le Cardinal Paul-Emile Léger un témoignage ainsi conçu:

"L'Archevêque de Montréal vous remercie pour les bons vœux que vous lui avez si délicatement exprimés et il prie le Seigneur de vous accorder une Bonne, Heureuse et Sainte Année. Il vous bénit avec tous les membres de votre association."

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu rendre du poids perdant maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Dietrich, il n'y a plus de maigreur, les corps disparaissent, il n'y a plus de cellulite, on acquiert un sang trop faible en fer, il donne de l'énergie, améliore l'appétit, la digestion, vos repas vous profitent davantage. Ne réalisez pas trop l'enthousiasme. Chaque femme veut acquiescer la silhouette désirée. Le format de présentation est celui qui est en vente. Renouvelez les commandes toutes les deux semaines. La vente donnera beauté, vitalité et poids désiré. Chez nous les pharmacies.

chez DESJARDINS Janvier est le mois des aubaines en fourrures! Tous ses plus jolis manteaux vous sont offerts dès maintenant aux prix les plus avantageux. Venez donc dès demain et profitez de cette Grande Vente.

Notre représentant pour le Nord-Ouest du Québec

IVAN JACQUES 153 RUE PRINCIPALE, ROUYN

FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie. Limitée
1170 rue SAINT DENIS
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

Comme papa à l'usine

Buvez notre LAIT

Pasteurisé Homogénéisé

FR. 1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITEE

LAIT - BEURRE - AU CHOCOLAT - CRÈME

Meilleurs gâteaux en moins de temps

En moins de temps parce que le nouveau shortening peut tout aussi bien être mélangé aux autres ingrédients simultanément que séparément. Et il donne des gâteaux plus légers et mieux levés que jamais auparavant... et cela, 3 fois plus rapidement si vous mélangez tous les ingrédients simultanément.

Plus facile et plus économique!

Pas de meilleur shortening à aucun prix

NEW DOMESTIC NOUVEAU DOMESTIC LIGHTER CAKES

L'accident survenu à Chalk River serait une "bénédictio déguisée"

On profitera du fait que la pile atomique soit inutilisable pour poursuivre des recherches nouvelles et reconstruire des instruments plus puissants

Chalk River, Ont., 8. (par Doug-
las How, de la Presse Canadienne)
— Le réacteur atomique le plus
puissant de l'univers, est actuelle-
ment brisé et laisse couler des
eaux dangereuses. Il demeurera
inactif pendant plusieurs mois,
mais les savants canadiens croient
qu'ils peuvent le rendre de nou-
veau utilisable et encore plus puis-
sant que jamais.

Un nouveau réacteur

Les directeurs du centre cana-
dien de scission des atomes, à
Chalk River, affirment que la bri-
sure du 12 décembre a donné une
nouvelle atmosphère d'urgence à
la tâche que les savants accom-
plissent presque avec un enthou-
siasme et une hâte d'enfants —
la construction d'un nouveau réac-
teur de \$30,000,000 dont l'effica-
cité estompera celles du réacteur
actuellement paralysé.

Le nouveau réacteur devrait être
terminé au cours de l'an prochain.
Actuellement, il consiste en trois
cylindres dans le roc, en un écha-
faudage et en des abris de bois
pour les ouvriers qui travaillent
sous le vent d'hiver qui souffle
sur la rivière Outaouais, à 130 mil-
les au nord-ouest d'Ottawa.

Les savants affirment que le
réacteur allongera l'attente de
la fin de la guerre atomique. Le
domaine des mécanismes qui bri-
sent les atomes et libèrent de
l'énergie. Ces savants préparent
déjà la construction des centrales
qui transporteront l'énergie atomi-
que aux industries et même aux
foyers.

Vingt journalistes qui ont ef-
fectué leur deuxième visite de
presse à Chalk River, se sont fait
dire par le Dr C. J. Mackenzie,
chef de l'établissement, que la
brisure du réacteur actuel, le N.
R.X., est de beaucoup le coup le
plus grave que Chalk River ait en-
core subi.

Il a révélé que sept fois au
cours des cinq dernières années
le N.R.X. a été mis hors d'activité
pour des périodes variant entre
deux et huit semaines et que les
travaux de réparation dureraient
cette fois beaucoup plus que huit
semaines, en partie parce que les
savants ont l'intention de soumet-
tre d'abord leur appareil à un exa-
men complet.

Une bénédiction

Il a déclaré que l'accident est
en réalité "une bénédiction dégui-
sée" parce qu'il permettra aux sa-
vants de constater pour la première
fois depuis cinq ans l'usage pro-
duit par une activité nucléaire
considérable. Le N.R.X. devait
d'abord être un réacteur ex-
périmental. Après cinq ans, il sem-
ble être demeuré en bon état, et,
d'après le Dr Mackenzie, "peut-
être pourrions-nous accroître sa
puissance" par l'application des le-
çons qu'ont fournies ces cinq an-
nées. Le N.R.X. conserverait un
rôle utile même après l'entrée en
activité de son successeur, le N.R.U.

Le Dr Mackenzie a révélé que
le N.R.X. pourrait être paralysé
pendant un an sans diminuer pour
la peine le travail de recherches
que les savants poursuivent à
Chalk River, parce que les réserves
de ses produits — radioisotopes,
plutonium et autres — sont
abondantes. C'est d'abord un in-
strument de production de produits
radioactifs.

Il est vrai, cependant, que la
production du célèbre isotope
antiacideur de cobalt et d'autres
isotopes radioactifs commerciaux
du plutonium et d'autres produits

Aux Assises pour avoir blessé son fils de 23 ans

M. Paul Saint-Hilaire, 54 ans,
6436, rue St-Denis, a été envoyé,
hier, aux Assises par le juge Gus-
tave Marin. Il y subira son procès
sous l'accusation d'avoir blessé
son fils, Jean-Paul, 23 ans, dans
l'intention de le tuer.

L'incident s'est passé, le jour
de Noël, quand une querelle
s'éleva alors que père et fils
étaient en train de déguster un
verre de cognac. Jean-Paul a été
blessé d'un coup de couteau à
pain.

Blessée d'une balle

Mme Heidi Hagemeister, 38 ans,
qui habite 1846, boulevard Desmar-
chais, a été blessée à la main,
d'une balle de calibre 22, hier
après-midi, au moment où elle
passait près du numéro 1735, de
l'avenue Rockland.

Il ne s'agit pas d'une grave
blessure, cependant que les li-
miers municipaux interrogent ac-
tuellement trois adolescents de 14
ans, qui étaient à pratiquer le tir,
dans ce voisinage immédiat, à ce
moment, afin de déterminer les
circonstances exactes entourant
cette affaire.

La Commission de transport présentera son rapport annuel

La Commission de transport de
Montréal devra prochainement
présenter au Comité exécutif son
rapport annuel pour 1952. L'exer-
cice financier de la Commission se
termine le 30 novembre de cha-
que année, mais elle n'est pas te-
nue de rendre ses comptes à la
ville de Montréal et aux autres
municipalités qu'elle dessert, avant
le 31 janvier de l'année suivante.
Le rapport annuel de la Com-
mission doit aussi être transmis au
conseil municipal de Montréal au
plus tard à la séance du 1er mars.

2 morts violentes dans la région

Un homme est mort asphyxié, à
Montréal, et un garçonnet a été
tué sous un camion, à Joliette.
Ce sont là les seuls accidents mor-
tels survenus, hier, dans la ré-
gion.

M. Zéphirin Tétrault, 62 ans,
a succombé à l'asphyxie, quand
il a tenté de venir en aide à son
épouse, indisposée par le gaz car-
bonique qui se dégageait de leur
fournaise à charbon au 2129 de la
rue Jolicoeur.

Un verdict de mort accidentel
a été rendu plus tard.
A Sainte-Marceline de Joliette,
le jeune Pierre Bourgeois, âgé de
8 ans, a été écrasé à mort sous
les roues d'un camion, quand son
trainneau, qu'il occupait, en com-
pagnie de son cousin, Réginald Mi-
chel, a glissé sous le véhicule. Le
jeune Michel a été transporté à
l'hôpital, où il souffre de blessures
graves.

Le chauffeur du véhicule, M.
Sylvio Gariépy, 40 ans, de Saint-
Alphonse, a vainement tenté d'évi-
ter la tragédie.

On demande la création d'une commission royale pour étudier le problème des délits sexuels

Le Conseil canadien du bien-être a présenté au
gouvernement un mémoire sur le projet de
réforme du code pénal — Définir les fins du
châtiment — Abolition de la peine du fouet

Ottawa, 8 (P.C.) — Le Conseil
canadien du bien-être a recom-
mandé, hier, que le gouvernement
établisse une commission royale
pour étudier le problème des dé-
lits sexuels. Le conseil croit que
ce travail est nécessaire à l'élabo-
ration de lois appropriées.

Cette recommandation est for-
mulée dans un mémoire fondé sur
une enquête de la division des dé-
lits et des crimes du conseil, sur le
projet de réforme du code pénal
dont le Parlement est saisi.

On a adressé des copies du mé-
moire au ministre de la Justice,
l'hon. Stuart Garson, et à tous les
députés. Les amendements au code
ont déjà reçu l'approbation du
Sénat.

Le Conseil du bien-être a for-
mulé, en outre, les recommanda-
tions suivantes:

1. Que le code définisse les fins
du châtiment en montrant que ce-
lui-ci a pour but la protection de
la société par la correction du cou-
pable.

2. Qu'on étudie plus en fond le
péremptement des amendes par ver-
sements.

3. Que la peine du fouet soit
abolie.

Le mémoire fait observer que
certains paragraphes du code révi-
sé "ne tiennent pas suffisamment
compte de ce que la science a ap-
pris sur le comportement sexuel
de l'homme depuis quelques an-
nées".

Aux termes d'un des para-
graphes les individus considérés comme
nervés sexuels peuvent être
gardés en détention préventive
pour une période de temps indéter-
minée, mais leur traitement n'est
pas prévu.

"Il peut être nécessaire à la
protection de la société et à celle
des délinquants lui-même que cer-
tains individus sexuellement in-
adaptés et dangereux, soit détenus."

Le Comité exécutif recomman-
dait également au conseil muni-
cipal, à la séance de la semaine
prochaine, le projet de cession
par la ville d'un emplacement, en
vue de l'érection d'un marché cen-
tral de gros qui doit s'élever dans
le nord de la ville.

Le Comité exécutif donnera ain-
si suite à un engagement qu'il
avait pris au comité des bills pri-
vés de l'Assemblée législative, à
la demande du premier ministre
Dunlop.

L'emplacement est situé au nord
du boulevard Crémazie à l'ouest du
boulevard St-Laurent. Le terrain est
réservé depuis longtemps, mais les
administrateurs municipaux n'avaient
pas encore pris de décision
concernant les destinataires.

Le terrain sera cédé à un orga-
nisme institué pour procéder à la
construction du marché.

Responsable de la mort d'un automobiliste

M. Hubert Morrisette, 24 ans,
534 rue Nicolet, a été tenu crimi-
nellement responsable par un jury
du coroner, hier, de la mort
d'un homme de 48 ans.

L'accident s'est produit, quand
le camion de M. Morrisette a
frappé à l'entrée du pont Noir
à la Pointe-St-Charles, l'automobile
de M. Lewis William Muir, de
Verdun. Ce dernier a été projeté
hors de son véhicule et est mort
peu de temps après.

M. Morrisette, avant de heur-
ter cette automobile, avait évité
de justesse, à un passage à niveau,
un train de la Montreal and South-
ern Counties.

Dans le cas de Mme Rosario
Laporte, 33 ans, 6175 rue Arnold,
Cécile, lundi, sur le boulevard Dé-
carie, un verdict de mort acciden-
telle a été rendu. Le chauffeur
de l'auto qui a tué Mme Laporte
était à son premier accident
depuis 30 ans. Duplant un ca-
mion, il n'a pas vu la victime.

Remaniement probable dans les services à l'hôtel de ville

M. Léo-Paul Cabana deviendrait directeur de la
voirie et de l'incinération, et M. Claude Robil-
lard, directeur du service des parcs et des jeux
— Plusieurs hauts fonctionnaires prendraient
leur retraite — L'adjoint de M. Lucien Héty
sera prochainement désigné

L'année en cours apporterait un
important remaniement dans quel-
ques services municipaux, à ce
qu'on entend dire à l'hôtel de ville.
Ainsi, s'effectuera la division
des services des travaux publi-
ques, sectionnement dont il est
question depuis plusieurs années,
par suite de l'immense besoin
qui incombe au directeur actuel
de ce service, M. Hervé Gibeau.

La division des parcs et des
jeux serait constituée en un ser-
vice distinct, dont le surintendant
actuel, M. Claude Robillard, de-
viendrait le directeur. Il se-
rait de même pour M. Léo-Paul
Cabana, surintendant de la voirie
municipale, qui assumerait le titre
de directeur de la voirie et de
l'incinération.

Ce serait là le début d'un plan
de décentralisation des responsa-
bilités à l'hôtel de ville, afin
d'amener une plus grande effica-
cité de l'administration et préve-
nir les conflits d'autorité.

Par la même occasion, on parle
de la mise à leur retraite, de plu-
sieurs directeurs de services qui
comptent trente-cinq ans de ser-
vices à l'hôtel de ville. Il ne s'agit
pas d'un geste de non-confiance
à l'endroit de ces directeurs,
mais de leur permettre de prendre
un repos bien mérité.

La nomination des directeurs de
services municipaux est du ressort
du conseil municipal; toutefois,
le comité exécutif doit recomman-
der des noms.

Quant au choix de l'adjoint de
M. Lucien Héty, au directeur des
services, il s'effectuera vraisem-
blablement à la prochaine séance
du conseil qui aura lieu dans la
semaine du 18 janvier. On men-
tionne quelques noms à ce sujet,
mais aucun n'est encore officiel.

Du reste, il appartient à M. Héty
de choisir librement son assistant;
toutefois son choix devra être
validé par les conseillers muni-
cipaux.

Début lundi soir des cours sur la civilisation canadienne-française

Le premier sera donné par le chanoine Groulx
— Le R.P. Arès et M. Frégault traiteront cette
année du régime français — Recherches
concurrentes à cet enseignement — Admission
entièrement libre

C'est lundi prochain, le 12, que
débutera, par un discours du cha-
noine Lionel Groulx, professeur
émérite d'histoire du Canada à
l'Université de Montréal, le cours
de "civilisation canadienne-fran-
çaise", qui sera dorénavant donné

en cette institution, grâce à un oc-
troi de la Société St-Jean-Baptiste.
Le premier cours régulier aura
lieu le 19 du mois courant. Le R.P.
Richard Arès, S.J., y donnera
deux leçons successives, à 7 h. 30
et à 8 h. 30, sur "les notions de
base à posséder touchant la cul-
ture et la civilisation en général".
Il complètera son exposé du sujet
le 26 ainsi que les 2 et 9 février.

M. Guy Frégault, directeur de
l'Institut d'histoire et vice-doyen
de la Faculté des lettres, lui suc-
cèdera le 17 février et traitera jus-
qu'au 27 avril, de "l'acclimatation
progressive de la civilisation en
terre d'Amérique et de l'ébauche
de notre type de civilisation sous
le régime français au Canada".

Le cours est réparti sur deux
années, de sorte que, pendant
l'exercice académique 1953-1954,
les titulaires de la nouvelle chaire
discuteront cette fois de "l'évo-
lution du Canada français depuis
l'avènement du régime anglais, de
l'état actuel de notre civilisation
et de ses perspectives d'avenir".

Rappelons que l'octroi de la
S.S.J.B. doit être consacré, en plus
de cet enseignement, à des recher-
ches qui mèneront les divers titu-
laires de la nouvelle chaire et ceux
de leurs élèves qui seraient inté-
ressés aux mêmes sujets.

Le cours a lieu sous les auspices
conjointes de l'Institut d'histoire
et de la Faculté des sciences so-
ciales, économiques et politiques
et ces recherches porteront aussi
bien que les cours, sur tous les
aspects de notre évolution (poli-
tique, économique, sociologique,
intellectuelle, religieuse...).

"Notre peuple, cet inconnu",
pourrait-on dire, à la suite d'Ale-
xis Carrel. Professeurs et cher-
cheurs, experts de tout ordre, se
proposent de nous faire connaître
ce que nous sommes, d'où nous
venons et où nous allons.

Les cours auront lieu en la salle
H404 de l'immeuble de la monta-
gne, à raison chaque lundi, de 2
cours, séparés par un repos de 10
minutes. Le public pourra utiliser
le service d'autobus, de l'angle
Maplewood et Bellingham à la
cour centrale, jusqu'à 7 h. 30 p.m.

Ces cours sont entièrement gra-
tuits et il n'y a aucune démarche
à faire pour s'inscrire. Pour tout
renseignement supplémentaire, ap-
peler ATLANTIC 9451, local 33, ou
écrire à Case postale 6128, Mont-
réal 2.

Noirs, et ce sont eux qui ont été
les deux premiers à comparaître.
Comme tous les autres qui sui-
vront, ils se sont exprimés de se
déclarer non coupables. Me Le-
blanc a proposé un cautionnement
de \$100. Me Lavery a répliqué
qu'il s'agissait de pauvres gens qui
n'ont même pas été capables de
trouver \$100, au cours de la mati-
née, pour sortir de prison. De plus,
ce sont des gens à l'emploi de
la ville. Leur arrêt de travail
est leur recours pour tenter d'ob-
tenir une rémunération plus éle-
vée. Les accusations portées con-
tre eux sont absolument fausses.
Un cautionnement de \$10, serait
suffisant.

Le juge municipal Paquette n'a
pas été satisfait de ce raisonne-
ment.

"Ce que je trouve étrange, a-t-il
dit, c'est que j'ai devant moi non
pas des employés de la ville, mais
des gens qui ont des contrats in-
dividuels avec la ville. Ils quittent
leur travail, très bien. Mais ils
n'ont pas le droit d'empêcher
d'autres camionneurs de con-
tracter individuellement avec la mu-
nicipalité. Pour le moment, je ne
les considère pas comme des em-
ployés de la ville."

"Il y a des moyens légaux pour
se prévaloir de ses droits; je n'ai
pas la violence." Après discussions, le juge Pa-
quette a finalement fixé le cau-
tionnement des 25 camionneurs
même ceux accusés d'attroupe-
ment illégal, à \$50.

Il les avertis qu'il se montrerait
très sévère envers ceux des gré-
vistes qui auraient le malheur de
comparaître de nouveau devant lui.

Contrat de travail signé prochainement chez les instituteurs

Le secrétaire aux relations pu-
bliques de l'Association des Edu-
cateurs catholiques de Montréal
nous a communiqué ce matin qu'un
contrat de travail entre l'A.E.C.M.
et la Commission des Ecoles Cat-
holiques de Montréal était sur le
point d'être signé.

M. Bouchard a dit que le pré-
sident de la Commission, M. Eugène
Ducet, avait fait savoir par lettre
à l'A.E.C.M. que la majorité des
commissaires avaient pris connais-
sance du projet de convention col-
lective soumis et qu'ils étaient
prêts à approuver la signature.
Le secrétaire aux relations pu-
bliques nous a expliqué que l'A.E.C.M.
possédait maintenant la ma-
jorité absolue chez les instituteurs
laïcs catholiques de la Commission
scolaire.

Il a souligné que le nouveau
projet de contrat de travail rédui-
rait de 2% à 19 le nombre des an-
nées de services pour atteindre le
maximum de salaire. De plus ce
maximum serait porté de \$4,200 à
\$4,300.

La nouvelle échelle des salaires
entraînerait des augmentations va-
riant de \$100, à \$900; les bache-
liers es arts recevaient une grati-
fication de \$300, au lieu de \$100,
comme auparavant. De plus, les
célibataires avec personnes à char-
ger recevaient une gratification
spéciale. Enfin, M. Bouchard a ré-
vélé que le projet de convention
prévoyait le maintien du boni avec
amélioration.

Portraitiste trouvé gelé à mort

Sherbrooke, 8 (P.C.) — Les
Walker, un Noir d'une cinquan-
taine d'années, portraitiste am-
bulant connu dans les Cantons de
l'Est, a été trouvé gelé à mort,
le long d'une route abandonnée
près de St-Herménégilde, à une
douzaine de milles de Coaticook,
hier.

On connaîtra dans un mois le budget de la ville de Montréal

On commence à faire des spé-
culations à l'hôtel de ville sur le
prochain budget municipal, celui
de 1953-1954, car l'année finan-
cière de Concordia commence le
1er mai, à la différence des autres
municipalités de l'île, dont l'année
municipale coïncide avec l'année
du calendrier.

Les administrateurs montréalais
se mettront bientôt à la tâche de
préparer les prévisions budgétaires
pour la prochaine année. Les
chefs de services soumettront
leurs budgets respectifs au direc-
teur des services, lequel à son
tour, les présentera au comité exé-
cutif, après les avoir revus.

Le comité exécutif devra avoir
terminé son travail budgétaire au
plus tard le 15 février, et le dépo-
sitera à cette date chez le greffier.
C'est alors que le public connaî-
tra les données du budget pour
l'année prochaine, et si le con-
tribuable sera appelé à verser de
nouvelles taxes. Ce prochain bu-
dget serait de l'ordre de quelque
\$100,000,000. Celui de l'année
1952-1953 atteignait \$95,668,160.

Le budget en cours ne com-
portait pas d'impositions nou-
velles; on s'attendait de même pour
celui de 1953-1954. On le saura
définitivement dans un mois.

Le budget municipal sera en-
suite soumis à l'approbation des
conseillers. Le conseil disposera
d'un mois pour prendre connais-
sance des prévisions budgétaires
préparées par le comité exécutif
et pour les approuver. Le conseil
peut amender le budget, mais il
ne lui est pas loisible de le reje-
ter.

Le commissaire ajoute dans son
rapport que les contrebandiers

L'augmentation régulière des crimes au pays est alarmante

Dans son rapport annuel, le commissaire
Nicholson souligne la nécessité de multiplier
les mesures préventives

Ottawa, 8 (P.C.) — Le commis-
saire L. H. Nicholson de la gen-
darmérie royale du Canada a dé-
claré, hier, que l'augmentation ré-
gulière des crimes au pays offre
un tableau alarmant et souligne
la nécessité de multiplier les me-
sures préventives.

Le commissaire a fait ce com-
pte rendu dans le rapport annuel
de la force policière fédérale de
4,500 membres qui voit à l'appli-
cation des lois fédérales, partout
au Canada, et des lois provinciales
dans huit des 10 provinces du
pays, les deux exceptions étant le
Québec et l'Ontario. Le rapport a
été publié hier.

La gendarmérie a enregistré dans
146,904 causes durant l'année, une
augmentation de 42,9 pour cent
sur 1950-51. De ces enquêtes ont
résulté 96,468 condamnations,
1,544 rejets et les autres n'ont pu
être terminées à la fin de
l'année où avaient été classées,
faute de preuves.

Situation inquiétante

Le commissaire Nicholson s'in-
quiète, dans son rapport, de la
hausse des crimes, spécialement
des meurtres et des voies de fait,
des vols et des cambriolages.

Il signale, toutefois, une baisse
de crimes d'incendie.
En 1952, la gendarmérie s'est
occupée de 40 affaires de meur-
tre contre 28 en 1950-51.

Les tentatives de meurtre ont
passé de 9 à 17; les homicides in-
volontaires de 56 à 104; la con-
duite d'auto en état d'ivresse de
904 à 2,142, et les voies de fait
de 2,678 à 3,347.

Chez les jeunes, une baisse de
8 pour cent est signalée dans les
offenses criminelles, ce qui est
encourageant.

Le commissaire ajoute dans son
rapport que les contrebandiers

continuent de s'intéresser surtout
aux cigarettes américaines. La
gendarmérie a saisi 13,514,000 ci-
garettes durant l'année, soit 400
pour cent de plus que l'an dé-
cembre. Le gros de la contrebande se
fait "de long de la frontière des
Etats-Unis et de la province de
Québec, bien qu'elle semble s'éten-
dre ailleurs".

Quant aux narcotiques, la con-
trebande de l'héroïne est la plus
considérable.

Les tâches de la gendarmérie
sont variées. Elles comprennent la
sécurité nationale et internatio-
nale, confiée à la section de for-
mation d'urgence, l'émission des per-
mis miniers, voire la perception
des impôts. Il arrive même à des
agents de célébrer des mariages.

Les gendarmes ont effectué de
longues et pénibles patrouilles
dans l'Arctique. Ils ont parcouru
569,047 milles, 67,000 milles de
plus que l'année précédente. Ils
ont fait plus de 46,000 milles avec
des chiens, 56,000 milles à bord de
véhicules policiers, 29,000 milles
à bord d'avions de la police, 136,
000 milles à bord d'avions privés,
militaires ou commerciaux et
300,000 milles dans des voitures
et des camions de la gendarmérie.

A la fin de l'année fiscale, le 31
mars 1952, la Police fédérale com-
ptait 4,517 hommes en uniforme,
soit une augmentation de 548 hom-
mes durant l'année. Elle compte,
en outre, plus de 1,000 civils, ce
qui fait en tout 5,541 agents et
officiers.

La gendarmérie, en grande par-
tie motorisée, conserve encore 153
chevaux, huit de plus qu'en 1950-
51, mais elle ne s'en sert à peu
près que pour ses défilés.

Enfin, elle possède 15 chiens,
trois de plus que l'année précé-
dente.

Mme Pitre sera pendue, ce soir

Mme Arthur Pitre, 43 ans, de
Québec, sera pendue, ce soir, peu
après minuit, à la prison de Bor-
deaux. Elle a été trouvée coupable
de participation à la destruction
d'un aéronef qui a entraîné la
mort de 23 passagers, le 9 septem-
bre 1949, à Sault-au-Cochon.

Quatre autres personnes ont déjà
été pendues pour cette offense: le
bijoutier Albert Guay et l'horlo-
ger Généreux Ruest.

VOTRE BUREAU chez VALIQUETTE



PUPITRE
Aux lignes arrondies
— en chêne, noyer
ou hêtre, 40 x 30,
50 x 30, 42 x 30.
Meuble simple, éle-
gant, qui reflète votre
personnalité.
60 x 36... \$150.00



LAMPE
Flexible. Base et bras en
cuvre repoli. Abat-jour
en verre... \$7.75



**PANIER A
CORRESPON-
DANCE**
Plein noyer ou saçajou.
Aussi en chêne vérita-
ble... \$2.50

PATÈRE
en merisier... \$4.50
en chêne... \$6.75

715 EST, STE-CATHERINE PL. 8811

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press, de l'Associated Press et de la Canadian Daily Newspaper Association. Le Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

JEUDI, 8 JANVIER 1953

La crise prochaine de l'enseignement secondaire

Il y a quatre ans, notre confrère Paul Sau-riol avertissait la Commission scolaire de l'arrivée prochaine d'un fort contingent d'écoliers. Pour en arriver à cette conclusion, il lui avait suffi d'étudier les statistiques vitales.

On sait à quel point cette prévision s'est réalisée. Presque toutes les écoles de la métropole sont surpeuplées. Le nombre des enfants, dans les classes, est généralement excessif. En bien des quartiers il a fallu recourir à des solutions de fortune. Dans telle paroisse de la périphérie, il y a cinq "lère année", et l'on a dû supprimer toutes les classes à partir de la 6e; des enfants de onze et douze ans en sont réduits à voyager en tram ou en autobus pour se rendre à leurs locaux scolaires. Ailleurs on fait la classe par roulement, deux et jusqu'à trois équipes d'écoliers se succèdent dans une même classe. Bref, les autorités sont débordées et bien des enfants en souffrent.

Notre camarade François Zalloni vient de lancer un autre cri d'alarme. Cette fois, il s'agit de l'enseignement secondaire. Mais le problème n'est pas moins urgent.

Suivant toute vraisemblance, en 1965 — c'est-à-dire quand les enfants nés cette année entreront au collège — il y aura deux fois plus de collégiens qu'il n'y en a actuellement. Où les recevrons-nous?

Les collèges sont déjà presque tous débordés. Chaque année il s'en ouvre de nouveaux, mais on les prend d'assaut. Immédiatement, deux problèmes se posent, qui sont intimement liés: celui du financement et celui du personnel.

Sans le clergé, les Canadiens français n'auraient pu se doter d'un enseignement secondaire (et universitaire) au XIXe siècle. Ils étaient trop pauvres. Il a fallu que l'Eglise ouvre des collèges et les maintienne avec un personnel à peine rétribué. Songez qu'au début de sa carrière de professeur, à Valleyfield, un chanoine Groulx recevait un salaire annuel de \$40!

C'est donc un fait historique absolument indiscutable: nous possédons des maisons d'enseignement secondaire, ces maisons ont fonctionné depuis leur fondation à peu près uniquement grâce à la générosité des clercs.

Nous avons pris l'habitude de nous reposer sur eux de tous nos problèmes scolaires, passé le stade primaire (où ils ont d'ailleurs joué un rôle analogue).

Aujourd'hui, il faut nous éveiller à la réalité: de même que les universités ont dû recourir à la finance publique, de même l'enseignement secondaire aura bientôt besoin d'un appui financier considérable de l'Etat.

Ce besoin sera d'autant plus aigu que le personnel clérical est déjà numériquement insuffisant. Déjà, dans plusieurs institutions, la direction doit faire appel à des professeurs laïques — ce qui obère d'autant leur

budget. Le mouvement est encore très modeste. A mesure que le nombre des classes et des institutions augmentera, il va nécessairement s'accroître.

François Zalloni a cité, dans son enquête, cette constatation des préfets des études des collèges classiques, donnée en conclusion de leur congrès annuel l'été dernier:

Il faudra avant longtemps beaucoup de professeurs dans l'enseignement classique... Comme le clergé, régulier autant que séculier, est partout sollicité par de multiples œuvres nouvelles, il devient toujours plus difficile aux collèges d'obtenir un personnel suffisant... L'emploi des professeurs laïques sera donc de plus en plus nécessaire...

Puisque, à l'intérieur d'une profession, on ne saurait imposer à de nombreux laïques de jouer longtemps un rôle uniquement subalterne, on peut prévoir la fondation de collèges (confessionnels) à direction laïque, ou la transformation de plusieurs écoles "primaires supérieures" en écoles d'enseignement présecondaire (classes dites "de grammaire").

Et nous retrouvons le problème financier. Car l'engagement de professeurs laïques dans une institution à direction cléricale ou religieuse, et à plus forte raison l'établissement de collèges à direction laïque, coûteront fort cher. Les frais de scolarité ne suffiront certainement pas à combler les déficits. Il faudra s'adresser à l'Etat — bien entendu, à l'Etat provincial.

Et il y a urgence. On n'improvise pas du jour au lendemain un bataillon de professeurs. Comme l'écrivait Zalloni, les enfants qui frapperont aux portes de l'enseignement secondaire, en 1960 ou en 1962, sont déjà nés!

Nous savons dès maintenant que nous ne sommes pas équipés pour les accueillir. Nous savons que le personnel, dès aujourd'hui insuffisant, le deviendra toujours davantage si nous ne recrutons pas les professeurs en d'autres secteurs. Nous savons que les institutions actuelles sont trop peu nombreuses. Il faut donc amorcer tout de suite une solution — pour éviter d'être bientôt devant une situation catastrophique.

L'accession subite d'un personnel mal préparé et sans traditions pourrait être, pour notre enseignement secondaire, une calamité: la crise ne serait plus seulement extérieure, elle s'attaquerait au sens même de l'enseignement secondaire, qui exige la présence d'hommes de culture plus encore que celle de spécialistes.

Nous trouverons-nous un jour, par suite de nos lenteurs, dans la nécessité de continger les élèves du cours classique parce que nous ne nous serons pas préparés à les recevoir?

Il s'agit d'une responsabilité collective. Nous ne saurions l'esquiver.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

Pourquoi pas un 24e... et un 30e?

Le président du Royal Automobile Club vient de proposer sa solution au problème angoissant de la sécurité routière. Il suggère de créer un ministère de la sécurité à Québec. Avec l'édiction d'un ministère des transports, nous avons maintenant 23 ministères à Québec. Pourquoi pas alors un 24e... ou un 30e?

L'auteur de cette surprenante suggestion, M. C. A. Peters, n'a probablement pas lu le texte de la loi créant le ministère des transports de la province de Québec. Il n'a pas pris connaissance non plus des déclarations faites en Chambre par les députés ni des commentaires des journaux et des postes de radio de la province. Sinon il aurait compris que sa suggestion, — qui, d'ailleurs, ne réglerait rien du tout, — arrive en retard. Le ministère que l'on vient de former a précisément pour but de régir la circulation et de prendre les mesures nécessaires pour que diminuent les accidents de la route dans la province. C'est un "ministère de la sécurité".

l'important, ce n'est d'ailleurs pas de créer des ministères, mais de faire observer les règlements, par tout le monde, sans que jamais la faveur politique vienne diminuer le châtiment dû à l'imprudence ou à la négligence grossière.

La loi des véhicules-moteurs a été amendée récemment. On l'a rendue plus sévère. Cela devrait suffire si elle est appliquée à tout le monde avec la même justice, mais aussi la même rigueur.

On n'a pas besoin d'un "ministère de la sécurité" pour atteindre ce but. D'après M. Peters, l'une de ses fonctions serait de coordonner le travail des 1,500 corps de police de la province, ce qui amènerait une application plus uniforme de la loi. Ce travail peut fort bien être confié au ministre des transports et il n'est pas nécessaire pour cela de faire les frais de la création et du maintien d'un 24e ministère.

Feux rouges

M. Peters fait d'autres suggestions, beaucoup plus intéressantes. Il demande, par exemple, que tous les véhicules utilisant les routes de la province soient forcés, le soir, de porter une lumière à l'avant et une autre à l'arrière pour signaler leur présence.

C'est le bon sens le plus élémentaire. On s'étonne que dans la "progressive" province de Québec on soit forcé, en 1953, de demander au gouvernement d'adopter des mesures dans ce sens. Déjà il y a dix ans, vingt ans, sous M. Taschereau, sous la première administration Duplessis, sous M. Godbout, on a demandé que cette règle de prudence soit rendue obligatoire pour tout le monde. Rien n'a été fait.

Il y a quelques semaines des accidents ont été causés par des véhicules sortis brusquement de la nuit et sur lesquels sont venus s'écraser des automobiles.

Des accidents mortels qui s'ajoutaient à tant d'autres. Dans un des cas deux personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées. L'automobile a frappé l'arrière d'une voiture tirée par des chevaux et qui transportait une lourde charge de billes. Le choc a dû être terrible.

Deux religieux ont été affreusement mutilés. D'autres ont dû être hospitalisés. La même fin de semaine un autre accident du genre fait d'autres victimes.

On a souvent prétendu que les cultivateurs étaient les grands coupables de ces accidents. Ils ont leur responsabilité, mais ils sont loin d'être les seuls à répondre de

"LETTRES AU DEVOIR"

SUR L'HISTOIRE DU CANADA DU CHANOINE GROULX

(Extrait d'une lettre reçue du commandant Daniel Barrias sur l'histoire du Canada français du chanoine Lionel Groulx)

L'histoire du Canada de l'abbé Groulx contient des vues extrêmement intéressantes. Elle a comme l'histoire de France de Bainville, le mérite de chercher toujours à faire comprendre l'enchaînement des événements et les cau-

CE QUE L'AFRIQUE ATTEND DU CANADA

(L'auteur de cet article, M. Ekemzie Amaku, est âgé de 24 ans. Originaire de Awka, Nigeria, il est bachelier en sciences du collège Queen de New-York. Présentement, il prend des cours spéciaux en physique et en chimie à l'Université d'Ottawa.)

Les peuples comme les individus se sentent de plus en plus responsables. Les événements des dernières années l'ont suffisamment démontré. Il y a 4 ans, on parlait rarement de la Corée. Aujourd'hui, des jeunes Canadiens y meurent. Nations et individus sont venus en aide à l'Inde il y a 2 ans, quand le pays subissait la famine. Ceci prouve qu'aucune nation ne peut se désintéresser du sort de millions d'hommes réduits en esclavage, dans d'autres parties du monde, par la faim, la maladie et la superstition.

L'Afrique pays aux grandes ressources économiques et stratégiques, n'attire pas beaucoup l'attention du Canada. Pourtant, l'avenir du Canada et de son industrie croissante dépend directement ou indirectement de l'Afrique. Le Canada a besoin de marchés et de matières premières pour ses industries. Il y a quelques jours, à peine, l'ALCAN (compagnie d'aluminium du Canada) annonçait qu'elle se proposait de construire une usine pour l'extraction du bauxite sur la Côte de l'Or, en Afrique occidentale. Souhaitons que ce ne soit là qu'un début.

L'avenir de la liberté explique pourquoi le Canada, comme plusieurs autres pays du monde, s'oppose fortement au communisme. Présentement, l'Afrique est relativement libre devant la menace communiste. Cependant, il peut se propager si on ne se hâte pas d'enrayer la maladie et la famine et d'assurer l'éducation qui fait presque totalement défaut dans plusieurs régions. Le Canada a généreusement contribué au plan Co-

lombo pour venir en aide aux pays du sud-est de l'Asie. Pourquoi n'aurait-on pas un plan "Massey ou Saint-Laurent" pour l'Afrique? Les pays intéressés n'hésiteraient certainement pas à collaborer.

Actuellement, les Africains ont moins besoin de char d'assaut, de canons, de bombardiers à réaction que d'écoles et professeurs pour l'éducation; d'hôpitaux et médecins pour enrayer le trop grand nombre de décès faute de soins. Il nous faut des chartrues et des tracteurs pour permettre à la terre de nourrir l'estomac vide qui n'est pas en mesure de faire la part des choses entre les bienfaits de la démocratie et les maux du communisme. Il nous faut également des cadres chrétiens pour bannir les superstitions et apporter la doctrine du Christ à des peuples prêts à la recevoir. Ce sont là des domaines où le Canada peut nous aider et c'est bien la meilleure façon de promouvoir l'amitié et la compréhension sur le plan international.

Présentement, plusieurs Canadiens se dévouent dans diverses parties de l'Afrique. Ils aident leurs frères humains en construisant des écoles, des hôpitaux, des églises. Entre autres, les Oblats de Marie Immaculée, du Canada, sont à ériger, au Basutoland, un collège universitaire pour Africains. Comme individu, vous pouvez donner votre appui moral et financier à une telle œuvre humanitaire. Et même êtes-vous médecin, avocat, notaire, agronome, professeur, ingénieur, technicien, garde-malade, etc.? Pourquoi ne pas faire bénéficier les Africains de "votre profession". Venez en Afrique, nous avons besoin de vous. Si vous désirez de plus amples détails, renseignez-vous au Bureau de recrutement du Laïcat, avenue des Oblats, Ottawa, Ont. Ekemzie AMAKU, Université d'Ottawa.

L'OEUVRE DU CHANOINE GROULX

L'Histoire du Canada français

par Antonin LAMARCHE, O.P.

Ressusciter les morts: grands et petits, vainqueurs et vaincus de notre Histoire, est l'art auquel s'acharne avec une persévérance exemplaire, depuis des années de professeur au collège de Valleyfield, on pourrait dire depuis toujours, l'infatigable chercheur qu'est le Chanoine Lionel Groulx.

Parti d'une croisade d'adolescents en 1912, en excursion dans les Rapplages en 1916, l'auteur y trouva sa voie de laquelle il n'a jamais dévié, au contraire, il la creusa si bien, et dans toutes ses dimensions, qu'il peut aujourd'hui, d'un regard d'aigle, ou en planant — on apprend en marchant, on comprend en planant, dit Claudel — nous offrir la synthèse des dernières et passionnantes périodes de notre Histoire: celles de 1760 à 1931 (1). Et c'est bien l'appel de la race avec toutes ses aspirations au milieu de l'oppression qu'on retrouve encore ici.

Pour avoir analysé les Documents, l'auteur est en mesure de nous en donner les causes (Acte de Québec 1774, Gouvernement responsable 1848) et de nous dire toute sa pensée dans des commentaires qui nous rendent superficiels et qui nous révèlent le sens de notre évolution politique. Je dis politique et c'est bien le titre qui conviendrait à cette histoire où apparaissent toutes les proclamations, luttes, réformes, agitations que nos pères ont soutenues ou provoquées pour cheminer lentement et péniblement vers le Régime de la Couronne à l'ère parlementaire d'où naîtra la Confédération.

Les événements de 1837 et 1838 — ont ramené à leurs justes proportions les événements de 1837 et 1838. Qu'est-ce autre chose 1837 et 1838 qu'un épisode tragique dans la longue lutte d'un petit peuple pour l'achèvement de ses institutions politiques et pour les conquêtes de "ses essentielles libertés".

Dans Le Canada français vers 1850, on trouve un important exposé de notre situation économique, sociale, religieuse, intellectuelle. Situation pauvre encore hésitante mais décisive où apparaît le premier germe d'une littérature canadienne-française dans le groupe de L'Annuaire et dans l'histoire du Canada de Garneau.

Dans le vol. IV, 1848 à 1931, nous assistons à la dissolution de l'Union

et à l'avènement de la Confédération. Cette dernière est étudiée dans ses causes, dans sa constitution même, dans son évolution qui tend vers l'impérialisme sous une certaine poussée anglo-saxonne, vers le Nationalisme sous une certaine poussée québécoise. Avec le Statut de Westminster s'inaugure le règne de l'indépendance parlementaire, les attaches à l'Empire s'affaiblissent de jour en jour. Puis l'auteur brosse un tableau palpitant de tous nos problèmes: économique, social, culturel, religieux.

Un Index bien rédigé favorise le recours aux sources.

Antonin LAMARCHE, O.P.

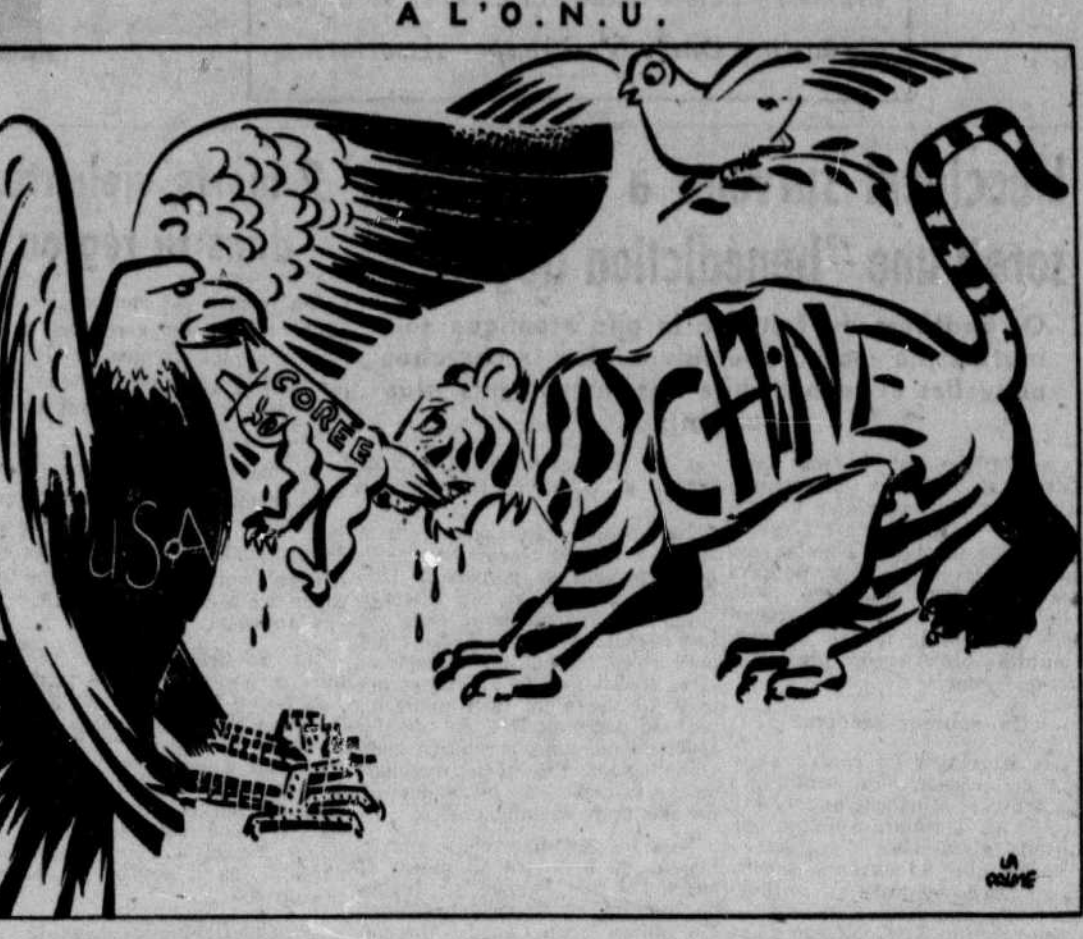
(1) Lionel Groulx, prêtre — Histoire du Canada français depuis la découverte. Vol. III, 326 pages: Vol. IV, 274 pages. Éditions de l'Action Nationale, 1952. 22 cm. (La Revue Dominicaine)

La Semaine du dimanche

La Semaine du dimanche se prépare activement. Elle débutera le 1er février pour se poursuivre jusqu'au 8. Déjà plusieurs journaux et revues sont entrés en campagne. Les autres suivront afin de créer un climat qui prépare les esprits à bien accepter les enseignements qu'il recevront de la chaire et de la radio. Les éducateurs et éducatrices sont particulièrement invités à faire profiter leurs élèves de cette Semaine. Ils peuvent se procurer gratuitement une brochure sur demande (joindre un timbre de cinq sous pour frais de poste) en s'adressant au secrétaire de la Ligue du dimanche 25 rue Jarry, ouest, Montréal. — (I. S. P.)

La phrase est de M. Du-plessis. Mais comme il fait souvent défaut, il faut, quand il y a de vieilles habitudes, y suppléer par des lois sévères.

P. L.



LA COLOMBE.—"Je voudrais vous entendre chanter: "Paix sur la terre", etc."

COURRIER DE FRANCE

LE MESSAGE PONTIFICAL

Une méditation à poursuivre — L'attitude positive, et pas seulement défensive, que le Christianisme commande

par Pierre de GRANDPRE

Paris, premier de l'an. Nous voici sur une ligne de faite: bilans de fin d'année, examens de conscience, efforts pour discerner ce que sera demain, c'est l'époque des vœux, des perspectives d'ensemble, des réflexions reliant passé et avenir. Chaque année, à pareil moment, le message de Noël du Souverain Pontife accompagnera la pensée de plusieurs de ceux dont c'est le métier de réagir aux événements les plus divers qui surviennent dans le monde, d'oser exprimer sur ces événements une opinion, avec l'application de toute leur bonne volonté mais dans la crainte perpétuelle de leur insuffisance. Ce message pontifical leur est un réconfort, un guide, un frein ou un encouragement.

Les messages annuels du pape, on le sait, sont une philosophie chrétienne dominée par la philosophie matérialiste de la vie englobante nos habitudes de pensée, plusieurs parmi nous, de ce côté-ci de la barricade, se sont montrés prêts à adopter, par souci d'efficacité, les méthodes d'un marxisme larvé, la morale politique sommaire, cynique, machiavélique que nous faisons en même temps profession de combattre; à substituer aux devoirs de la conscience, comme régulateurs de notre stratégie d'ensemble, face à la marée révolutionnaire, la seule crainte animale, la seule prudence animale.

Ces dernières années, les condamnations pontificales répétées, — et catégoriques comme il se doit, — des thèses athées du marxisme, n'allaient pas sans mises en garde contre la montée sourde du bellicisme, contre les progrès de l'esprit de violence à l'égard des pays et des hommes, au-delà d'une idée. Car "tout est perdu avec la guerre" et celle-ci se développe précisément à la faveur de cette haine négative qui confond allègrement peuples et doctrines. Notre "bonne politique", jugée à priori l'homme irrationnel, le plus mauvais, l'estime pouvoir proclamer d'office l'estime sa raison au pire contre nous. Mais la charité du Vicaire de Christ sait qu'il n'est pas concevable que toute une partie de l'humanité rachetée par la Rédemption soit exclusivement vouée au mal. Toute civilisation humaine n'est qu'un entrecroisement inextricable.

Une attitude positive

Pie XII ne craint pas de le proclamer même dans le monde libre, la guerre d'abord, puis la "guerre froide", ont provoqué une orientation des rapports sociaux qui en traverse inévitablement l'exercice de la liberté, orientation qui dans une autre partie du monde s'est développée pleinement jusqu'à ses dernières conséquences.

On l'a souvent observé: le communisme ne fait que pousser, se

ble de mal et de bien. Le premier mal est de s'ériger en juge suprême.

En face des masses qui ont faim de pain et d'amitié, les dénégations élevées contre le communisme sont-elles suffisantes? Le R. P. Sommet, s.j., répond pour sa part, dans *Témoignage Chrétien*: "Le christianisme, bien avant d'être une défensive — sans oublier parfois cette attitude — est un élan positif, un salut qui opère. Ajoutons, poursuit-il, qu'en cela nous suivons le Pape lui-même. Qu'on veuille bien comparer la masse des textes pontificaux qui ont trait à l'intelligence du monde, à nos dévotions envers lui, avec le volume de ses critiques du communisme, et nous verrons la marge. C'est un test qui en vaut un autre..."

Principes qui doivent inspirer les tâches du moment

Après une année de relative stagnation dans l'évolution des événements internationaux, l'accent n'avait plus à être placé, semblait-il, sur ces mises en garde élémentaires.

Les événements internationaux ont en effet fort peu évolué, aussi bien en Corée et en Allemagne que dans la formation de l'Europe unie et dans l'organisation de la défense atlantique. A un moment où même de la part d'un Churchill (et non plus seulement des bévaises, ou des neutralistes français), le souci de maintenir l'équilibre social et économique dans les pays européens, de même que le sentiment d'une sécurité accrue, ont quelque peu ému les conséquences de cet esprit de croisade militaire dont quelques milieux occidentaux restent encore imbus, il est opportun que nous soyons conviés à une pause, à un approfondissement, à une recherche d'idées positives à opposer à la fallacieuse espérance communiste. Car le vide essentiel n'a pas encore été comblé: il manque toujours à l'Occident une foi opérante à opposer à une autre "foi", un élan capable d'équilibrer la tentation puissante que sont les recettes pratiques du marxisme pour les continents sous-développés, c'est-à-dire, rendons-nous compte, pour le monde entier à l'exclusion de l'Europe occidentale (et encore), et de l'Amérique du nord.

C'est à ce très actuel souci que répondent les directives pontificales de Noël 1952. Deux catégories de tâches doivent inspirer l'action du chrétien: celles qui visent à faire cesser la disproportion excessive entre les divers niveaux de vie, celles qui consistent à mettre un terme aux déastreux processus de dépopulation qui sévit dans notre société contemporaine, laquelle ne dévoue que sur des idées sans envoie, sans échappées au-dessus d'eux-mêmes et donc tyranniques, les techniques de l'organisation et de la production de venant l'alpha et l'omega du destin humain. Or l'homme présente plus de complexité que cela.

(A suivre)

Le réarmement moral

On connaît ce mouvement qui s'est répandu rapidement à travers le monde et comprend un bon nombre de personnalités politiques, financières, littéraires de divers pays. Que vaut-il sur le plan spirituel? Les catholiques en particulier ont-ils quelque chose à gagner en y adhérant? Ou au contraire s'exposent-ils à affaiblir leur foi, à la mettre en danger? Plusieurs évêques, en Angleterre, en Italie, en Belgique ont mis les fidèles en garde contre ce mouvement. Un ancien député, M. Maurice Guérin, a voulu se rendre compte par lui-même de l'esprit qui anime le Réarmement moral, et des moyens dont il se sert pour atteindre son but. Il a assisté à l'une de leurs assemblées mondiales, en Suisse, dans le beau domaine de Caux. Et en un vivant reportage paru en trois articles dans *Témoignage chrétien de Paris* sous le titre: "Le Réarmement moral, vu par un catholique français", il donne ses impressions et exprime un jugement bien net. Cette étude sera lue avec intérêt au Canada. L'Institut Social Populaire vient de la publier dans sa collection de l'Œuvre des Tracts. On a ajouté en appendice les déclarations d'évêques de divers pays. Cette brochure se vend 15 sous aux Editions Bellarmine, 8100 boul. St-Laurent, Montréal. (I.S.P.)

L'ACTUALITÉ

Du Telanthropus Capensis à M. Malan

300,000,000 d'années on ne va pas encore bien loin dans les mystères du globe puisque la Terre aurait l'âge respectable de 3,000,000,000 d'années — la dépêche ajoute modestement: environ.

Le second fait vient aussi d'un savant de l'Afrique-Sud, le Dr John T. Robinson. Ce paléontologiste a trouvé quelques ossements d'un être qu'il nomme le *Telanthropus Capensis*, et qui serait ni plus ni moins que le chaînon tant cherché entre l'une des espèces d'hommes-singes et l'homme véritable. Ces os ont été extraits avec difficulté de dépôts de chaux dans une caverne à Swartkrans, au Transvaal. Au début, en 1948, quand les premiers os ont été extraits, on a pensé qu'il s'agissait de restes déformés du *Paranthropus*, un des hommes-singes de l'Afrique-Sud. Mais M. Robinson a depuis découvert un morceau bien conservé de mâchoire et une partie de palais qui, dit-il, "ont jeté une importante lumière nouvelle sur le sujet".

Comme on l'a dit tant de fois pour des conclusions analogues, il semble au moins audacieux qu'un savant aille aussi loin sur des fragments aussi peu considérables. Mais il prétend qu'en comparant des sections du museau de ce *Telanthropus* avec ceux de deux hommes-singes bien connus (1), le *Paranthropus* et le *Plesianthropus*, et aussi avec des restes d'un hom-

me primitif, il a trouvé que le nouveau personnage approche beaucoup de l'homme.

Après des commentaires minutieux sur les molaires, sur la courbe de la mâchoire et sur l'arc du nez, il affirme qu'il est peu douteux que c'est la découverte d'un très primitif "euhomme", c'est-à-dire presque un homme, et à peu près certainement le plus ancien être connu jusqu'ici dans cette catégorie. Ce *Telanthropus*, qui vivait il y a, paraît-il, un million d'années, aurait eu l'usage de la parole et aurait utilisé le feu.

Dans ce recul géologique, le passage du 31 décembre 1952 au 1er janvier 1953 paraît une étape infinitésimale, sauf, bien entendu, pour les heureux enfants dont la vie est encore presque toute dans l'avenir et qui datent de ce millénaire leur premier avion ou leur première poupée.

Mais ce serait un peu sommaire que de quitter ce sérieux sujet sur des pensées aussi légères. Disons plutôt que ces deux "découvertes" venant de savants sud-africains réfutent à leur manière la politique raciste de M. Malan. Qu'est-ce que la couleur de la peau entre humains qui viennent tous d'Adam et qui par leurs caractères physiques communs sont peut-être tous reliés à un plus antique chaînon du genre du *Telanthropus Capensis*?

SANSOUCY

Le Pape remercie la Légion de Marie

Audience privée accordée à M. Frank Duff, président et fondateur de la Légion de Marie, ainsi qu'à M. John Murray, vice-président du concilium. Le Saint-Père leur dit du fond du cœur: "Je suis très reconnaissant à la Légion de Marie pour les grands services rendus à l'Eglise".

Le 17 novembre dernier, Son Excellence Mgr Van Lierde, sacristain papal et vicaire général du Vatican, Son Excellence M. Joseph P. Walshe, ambassadeur au Vatican et Mlle May Ingoldby, déléguée de la Légion de Marie en Italie, accueillirent à l'aéroport de Rome les officiers du Concilium de la Légion de Marie appelée au Vatican, où ils eurent l'honneur d'être paternellement reçus en audience privée par Sa Sainteté.

A Rome, M. Frank Duff et John Murray furent les invités de l'ambassade d'Irlande et furent successivement reçus par de nombreux cardinaux qui leur réitérèrent la pensée de Pie XII.

Son Excellence Mgr Tardini félicitait les légionnaires de la consolation qu'ils ont eue d'entendre des lèvres mêmes du Saint-Père des mots d'appréciation et d'approbation.

Le cardinal Fumasoni Ronchi de la Sacre Congrégation dit: "vous avez reçu maintenant en Chine le baptême de sang", et le cardinal Tisserant espère voir la Légion progresser davantage dans l'Eglise de rite oriental.

L'Osservatore Romano accorda à M. Duff une interview spéciale sur le travail de la Légion dans le monde et l'invita à donner une causerie de 15 minutes à Radio-Vatican qui fut à nouveau irradiée en 25 langues différentes.

Durant les 17 jours passés dans la Ville-Eternelle, M. Duff donna des causeries dans 13 séminaires romains. Au Collège canadien, il fut cordialement reçu par Son Em. le cardinal Léger. Le R. P. Deschamps, supérieur général des O.M.I., entouré de ses assistants, de la communauté et des étudiants fit de grands éloges de la Légion et exprima le désir que tous les Oblats du monde se donnent de tout cœur au travail de la Légion de Marie.

Il visiteront le groupe de légionnaires actifs parmi les étudiants du Collège de la propagande, où 40 pays seront représentés. Le R. P. Murphy, procureur général de la Congrégation du St-Esprit, donna cet émouvant témoignage: "Aucune personnalité, aucun chef d'Etat n'a été reçu ici avec autant de marques de véritable affection de la part des autorités officielles de l'Eglise de Rome".

Au départ, Mgr Montini envoyait au président du Concilium, M. Duff, ce télégramme: "Occasion votre départ de Rome, Saint-Père renouvelle l'expression paternelle affection et cordial intérêt dans le travail de la Légion de Marie. Invoque assistance divine dans l'organisation des activités si dignes de louanges. Accorde affectueux à vous-même, à vos officiers et légionnaires à travers le monde, bénédiction apostolique spéciale."

Le Centre de la Légion de Marie, à Montréal, est à 424 rue St-Sulpice, tél. L.A. 4032, H.A. 0022.

Pour remplacer un évêché décédé, à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 8 (D.N.C.) — La mise en nomination pour le choix d'un évêché pour représenter le quartier No 2 et occuper le siège laissé vacant par la mort de M. Camille Mercier, se fera mardi, 20 janvier, de 10 à 11 heures de l'avant-midi aux bureaux de M. Maxime David, greffier, à l'hôtel de ville.

S'il y a plus d'une mise en nomination, le choix par scrutin se fera la semaine suivante, mardi, 27 janvier.

Les postes privés demandent une baisse des droits d'auteur

Ottawa, 8 (P.C.) — M. Sam Rogers, de Toronto, a demandé, hier, à la Commission d'appel des droits réservés de réduire les frais chargés aux postes privés pour l'usage de la musique provenant du répertoire de l'Association canadienne des auteurs, éditeurs et compositeurs.

Le procureur de l'Association canadienne des postes radiophoniques a également demandé à la C.A.D.R. d'établir ces frais sur une nouvelle base.

Me Harold E. Manning, de Toronto, procureur de l'A.C.A.E.C., répondra demain aux affirmations de M. Rogers.

La Commission étudie présentement les tarifs proposés par l'A.C.A.E.C. pour 1953. Une part de ce revenu va aux auteurs des pièces musicales.

M. Rogers a déclaré que les postes privés canadiens paient présentement des frais plus élevés que les postes américains. Au contraire, dit-il, les postes canadiens devraient payer des droits moins élevés.

Les droits que doivent débours les postes canadiens sont établis d'après leurs revenus bruts.

M. Rogers suggère qu'on les base sur le chiffre de la population, le nombre des permis de radios ou le nombre de foyers possédant un ou plusieurs appareils radiophoniques au Canada.

La Société Radio-Canada ne s'oppose pas aux tarifs-proposés pour l'année courante.

A NEW-YORK

Grève des fossoyeurs de sept cimetières, dont cinq juifs

New-York, 8 (P.C.) — Les enterrements sont retardés depuis hier alors que 220 fossoyeurs et autres ouvriers ont déclaré la grève dans sept cimetières de la ville de New-York et de la banlieue.

Au vaste cimetière Evergreen, à Brooklyn, 16 enterrements devaient avoir lieu hier. Les corps ont été placés dans des voûtes temporaires en attendant le règlement de la dispute de salaire.

Cinq cimetières juifs sont impliqués dans la grève et la règle juive orthodoxe stipule que les corps doivent être ensevelis avant le coucher du soleil le lendemain de la mort. Le rabbin Bernard Stolper, président du conseil des rabbins de Brooklyn, dit que les dépouilles mortelles seraient placées dans des voûtes pour trois jours.

L'arrêt de travail a suivi l'échec des négociations entre les représentants de 18 cimetières et le local de l'union des employés de cimetières de la F.A.T. L'union réclame des augmentations de \$5 à \$10 par semaine et divers autres avantages.

Ce tremblement de terre était le 11e enregistré à Costa Rica depuis six mois.

Un autre tremblement de terre secoue Costa-Rica

San Jose, Costa Rica, 8 (P.A.) — Le 2e tremblement de terre à secouer Costa Rica en l'espace de 8 jours a causé des dommages considérables hier dans la province côtière de Limon. Douze personnes ont été blessées.

Des édifices ont été rasés et plusieurs incendies ont éclaté.

Le séisme précédent, survenu le 30 décembre, s'était produit près du mont Irazu, un volcan de 10,525 pieds situé à une quarantaine de miles au nord de San Jose. Il a fait 29 morts et au moins une vingtaine de personnes sont disparues.

Ce tremblement de terre était le 11e enregistré à Costa Rica depuis six mois.

Décès à New-York de Mme C. Vanderbilt

New-York, 8 (P.A.) — Mme Cornelius Vanderbilt, principale figure de la société de New-York et de Newport, R.I., pendant 50 ans, a succombé, hier soir, à une pneumonie.

Agée de plus de 80 ans, Mme Vanderbilt n'était plus active depuis quelques années mais elle n'avait jamais perdu sa place dans la société.

Elle était la veuve du brigadier général Cornelius Vanderbilt, arrière-petit-fils du commodore Cornelius Vanderbilt, fondateur de l'un des plus importants empires ferroviaires de l'Amérique dont le noyau est constitué par le New-York Central.

Le gén. Vanderbilt est décédé à bord de son yacht dans la baie de Biscaye, Floride, en 1942.

Mme Vanderbilt avait reçu et avait été reçue par plus de membres de familles royales que n'importe quelle autre femme aux Etats-Unis.

Mme Vanderbilt était, avant son mariage, Mlle Grace Wilson, fille cadette de Richard Thornton Wilson, venu à New-York de Nashville, Tenn., peu après la fin de la guerre civile américaine, nantie d'une fortune réalisée en qualité d'agent britannique pour le coton du sud.

Un groupe de Russes en route vers Ottawa

Saint-Jean, N.-B., 8 (P.C.) — Un groupe de Russes sont arrivés à Saint-Jean, hier, mais ils ont refusé tout commentaire. Ils se rendent à Ottawa.

Ils ont refusé de répondre à toute question au sujet d'eux-mêmes, de leur pays et du but de leur voyage.

Ils sont arrivés à bord du paquebot "Empress of France", venant de Liverpool. Ce sont le Lt-col. J. Aspenkov, sa femme et leur jeune fils; M. et Mme Ranov et M. et Mme Zimir et leur petite fille.

A Ottawa, un porte-parole de l'ambassade russe a dit n'avoir aucun renseignement à donner quant à la "désignation ou la destination" du groupe.

Un père et son fils tués par une roue d'erre

Matheson, Ont., 8 (P.C.) — Un père et son fils ont été tués hier, quand une roue d'erre s'est détachée dans un petit moulin à scie à 23 miles à l'est de Matheson.

M. Olariar Alain, âgé de 55 ans, de Timmins, a été décapité par une pièce de la poulie qui a volé sur une distance de 1,000 pieds avant de tomber dans la forêt avoisinante. Son fils, Florent, âgé de 29 ans, également de Timmins, a été littéralement coupé en deux par un autre morceau de la poulie qui a atterri à 450 pieds plus loin.

On ne connaît pas la cause exacte de l'accident. Matheson est situé à 42 miles à l'est de Timmins.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, 1, "Devoir".

Normand. — Vous changez rapidement d'humeurs et de dispositions, vous. Tantôt, votre nature ardente extériorise ses sentiments avec impétuosité; dans un vaste déploiement d'émotions, tantôt, vous êtes plus modéré; moins spontané et moins expressif. Parfois, vous êtes gai, enjoué, enthousiaste et exubérant; parfois, vous êtes profondément mélancolique et déprimé. Votre cœur et vos sentiments inspirent l'ensemble de votre comportement. Vous manquez certainement de calme et de sérénité. Parfois, l'opinion des autres ne vous intéresse nullement; parfois, vous appuyez votre conduite sur les exigences du milieu. Il vous arrive de parler avec ouverture de cœur et d'humour; il vous arrive de manquer de sincérité. La plupart du temps, vous êtes fermé et "cachottier". Parfois, vous êtes têtue; parfois, vous vous emportez et vous montrez arbitraire. Votre intelligence vive et agile saisit rapidement les données et les faits à l'étude; et votre aptitude pour la concentration vous met en mesure de centrer tous vos efforts sur le travail du moment. Les sons, les couleurs, la bonne chère et les gratifications sensibles attirent fortement votre convoitise. D'autre part, votre nature passionnée et sensuelle se concentre et se refoule dans la sévérité et l'étrénesse de la défiance. Vous êtes fréquemment en état de guerre, vous; vous prenez trop souvent les choses et les personnes à pied levé. Et votre persistance, qui peut servir utilement vos fins, sert aussi à vous maintenir dans votre antagonisme. Votre défiance dresse une barrière entre vous et les autres. Que vous ayez vous-même abusé des autres, ou que votre dévouement n'ait point soulevé d'enthousiasmes reconnaissants, la défiance vous protège contre de nouveaux empiétements. Ce n'est pas tellement sûr, non plus.

Mark ELLERY

Hausse marquée du nombre d'étudiants-ingénieurs

Ottawa, 8 (P.C.) — La pénurie d'ingénieurs diplômés au Canada pourrait devenir moins grave au cours des prochaines années. Le ministère fédéral du Travail révèle que 2,714 étudiants se sont inscrits aux cours de génie en 1952 comparativement à 1,852 en 1951 et 1,649 en 1950. Cela devrait fournir de 2,000 à 2,200 ingénieurs en 1956. La demande annuelle est d'environ 2,000.

Besoin urgent d'un ministère de la sécurité routière au Québec

Une recommandation du Royal Automobile Club à son assemblée annuelle — Taux d'accidents devenu une "calamité nationale" — M. A. Chaput élu président

A son assemblée générale annuelle d'hier, le Royal Automobile Club du Canada a élu M. Armand Chaput comme son président pour 1953. Il a aussi maintenu parmi ses directeurs, MM. de Gaspé Beaubien et J.J. Perrault, le vice-maréchal de l'air Adélaïde Raymond et le major général E. de B. Panet.

A la même réunion, il a été l'objet d'une question de l'urgence de créer un ministère de la sécurité routière dans le Québec. Le président sortant de charge, le Dr C. A. Peters, en avait déjà traité dans son rapport et un directeur nouvellement élu, le Dr Harold Elliott, a proposé que le R. A. C. envoie une délégation rencontrer le cabinet provincial à ce sujet.

D'après le Dr Peters, le nombre des accidents de la route au Québec est presque le double de celui de l'Ontario. Le Dr Elliott a déclaré que l'importance de la route au Québec est presque le double de celle de l'Ontario. Le Dr Elliott a déclaré que l'importance de la route au Québec est presque le double de celle de l'Ontario.

Etudes de plans destinés à régir la pêche aux phoques

Ottawa, 8 (P.C.) — Le Canada a participé à des entretiens avec la Norvège, le Danemark et la France au sujet de plans destinés à régir la pêche aux phoques dans le nord de l'Atlantique.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui le Dr A. W. H. Nedder, directeur de la Station biologique de St. Andrews, à la réunion annuelle du Conseil des recherches sur les pêcheries.

Des représentants de l'industrie canadienne du phoque et des représentants des trois pays européens ont assisté aux entretiens.

Le Dr W. Templeman, directeur de la Station de recherches en pêcheries de St-Jean, Terre-Neuve, a révélé que de nouveaux territoires pour la pêche à la morue ont été découverts au large de la côte orientale de Terre-Neuve. Une pêche commerciale avantageuse est possible, dit-il, si on peut assurer des conserves convenables sur la côte et des prix raisonnables.

Le Dr S. A. Beatty, directeur de la Station expérimentale sur les pêcheries de l'Atlantique, à Halifax, a rapporté que les succès obtenus au Canada pour le séchage du poisson salé à l'intérieur ont attiré l'attention de plusieurs pays.

Le Canada a été le premier pays à sécher du poisson salé à l'intérieur, sur une base commerciale.

Le Canada a été le premier pays à sécher du poisson salé à l'intérieur, sur une base commerciale.

Le Canada a été le premier pays à sécher du poisson salé à l'intérieur, sur une base commerciale.



Un des pilotes canadiens les mieux connus et le premier au pays à avoir franchi la barrière du son, M. Alexander J. Lilly, chef pilote d'essai à Canadair Limitée depuis 1946, vient d'être nommé assistant du vice-président des ventes de la compagnie. En outre, à titre d'expert dans les envolées d'essai, il agit comme aviseur du vice-président de la section du génie.

Mort du chanoine Origène Berthiaume

M. le chanoine Origène Berthiaume, curé de Saint-Ours-sur-Richelieu, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, après une maladie de plusieurs mois. Il était âgé de 65 ans et 2 mois. Le défunt était originaire de Saint-Hyacinthe même, où il était né le 19 octobre 1887, fils de Ludger Berthiaume et de Dina Havard. Après ses études classiques au Séminaire de cette ville, sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, moins la dernière année à Saint-Hyacinthe, il fut ordonné au Séminaire par S. E. Mgr Alexis-Xyste Bernard, le 25 juillet 1913. Il fut successivement régent au Séminaire, vicaire à St-Nazaire d'Acton, Roxton Falls, St-Jean-Baptiste de Rouville, Upton; curé de Brigham, de mai 1928 à février 1933; de Saint-Joachim de Shefford, de février 1933 à novembre 1936; de St-Sébastien d'Iberville, de novembre 1936 à septembre 1947; de Saint-Ours-sur-Richelieu, depuis septembre 1947; nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le 5 août 1952. Il ne laisse qu'un frère, M. Horace Berthiaume, de cette ville.

Programmes américains de TV montrés ici pour la première fois, le 26

Les Montréalais verront leur premier programme américain de télévision retransmis par le poste CBFT, lundi, le 26 janvier, lorsque sera montrée la série "Studio One" en vertu d'un arrangement entre la Société Radio-Canada et le réseau américain.

"Studio One", qui est une réalisation de la Columbia Broadcasting System, sera présentée au Canada sous les auspices de la Canadian Westinghouse. La série sera retransmise de Buffalo à Toronto, par micro-ondes, à compter du 19 janvier.

Comme le service de micro-ondes reliant Toronto à Montréal n'est pas encore à point, les retransmissions seront retransmises à Montréal par kinoscope, une semaine plus tard, à 9 h. p.m.

M. Fletcher Markle, originaire de Winnipeg, a réalisé cette série qui a mérité un premier prix.

Brillante réception des gouverneurs de l'U. de M.

Près de 750 personnes ont été accueillies hier, en fin d'après-midi, pour le dîner et les gouverneurs de l'Université de Montréal, à leur réception coutumière du début de l'an. Outre la plupart des professeurs réguliers et de nombreux anciens élèves, l'on pouvait noter parmi les invités des personnalités telles que Me Jean-Pierre Charbonneau, bâtonnier du Barreau de Montréal, et le colonel Marcelin Lahaie, commandant du nouveau collège militaire de St-Jean-sur-Richelieu.

Funérailles de M. Mitchell F. Hepburn

St-Thomas, Ont., 8 (P.C.) — M. Mitchell F. Hepburn a été inhumé hier après des funérailles fort simples auxquelles ont assisté de nombreux anciens amis et même des ennemis politiques.

Les funérailles du spectaculaire cultivateur-politicien qui a été premier ministre libéral de l'Ontario de 1934 à 1942 ont été les plus imposantes de toute l'histoire de la vie. Seulement, par respect pour le désir exprimé par la famille, le service a été très simple et n'a duré qu'à peine une demie-heure.

Le premier ministre M. Leslie Frost y assistait ainsi que quatre anciens premiers ministres, MM. T. L. Kennedy, George Drew, George S. Henry et Harry Nixon.

Un prisonnier va tuer sa femme et revient à la prison

Summerville, Georgie, 8 (P.A.) — Un prisonnier de confiance qui subissait un emprisonnement perpétuel pour meurtre, a échappé à la surveillance de ses gardiens pendant 20 minutes, hier, pour se rendre auprès de sa femme divorcée et la tuer en lui tranchant la gorge. Il avait été condamné à l'emprisonnement perpétuel en 1948 pour avoir tué un shérif adjoint. Hardin a avoué son crime d'hier après une absence de 20 minutes et un retour volontaire à un camp de travail.

SACS DE THÉ "SALADA"

Vendus par centaines de millions

Voyez-la demain!

LA CHEVROLET POUR '53

NOUVEAU STYLE

NOUVELLE DIRECTION

NOUVELLE SÉCURITÉ

NOUVELLE ENDURANCE

NOUVELLE PUISSANCE

NOUVELLE ÉCONOMIE

Nouveauté frappante! Merveilleusement différente!

CHEZ VOTRE MARCHAND CHEVROLET

CHEVROLET

C'EST CLAIR!

Dow

'CLIMATISÉE' est la meilleure

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner la meilleure de la bière dans la meilleure des bières.

Le Tricolore est confiant de vaincre les New-Yorkais

bière de riz jam

Trois joueurs ont causé l'échec des Cataractes

Tremblay, Béliveau et Stewart ont largement contribué à la victoire des As de Québec, hier soir, dans la Ligue Senior — Grosse se signale

Québec, 8 (P.C.) — Les As de Québec ont facilement vaincu les Cataractes du 73^e de la soirée, grâce au travail de sa ligne composée de Ludger Tremblay, Jean Béliveau et Gaye Stewart, qui a accumulé 11 des 24 points mérités dans cette joute.

Tremblay, à lui seul, a marqué trois buts, avec l'assistance de Béliveau et, en outre, deux buts.

butés des Cataractes, à la place de Dave GATHERUM, maintenant avec le club d'Edmonton de la Ligue de l'Ouest du Canada.

Shawinigan — Buts : Bessette; défenses : Limoges, Hodgson, Arcand, Lemonde; avants : Lapointe, Deschênes, Grosse, Regan, Giesebrecht, Podolsky, Léger, Bathgate, Anderson.

Québec — Buts : Marois; défen-

fenses: Renaud, Crozier, Nixon, Kraiger, Hudson; avants: Carnegie, Young, Béliveau, Smith, Stewart, Michauk, Lamirande, Tremblay, Mario.

Arbitres: Mullins; juges de lignes: Corriveau et Roy.

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Béliveau (Stewart, Crozier)	1.41
2—Québec, Béliveau (Tremblay, Kraiger)	8.58

marqua le troisième et 8.33, young
Les As adjointent trois autres
buts dans la période suivante,
Tremblay comptant à deux reprises
et Smith enregistrait l'autre
but de Québec, C'est Giesebrecht
qui cassa la ligne pour Shwingin
vers le milieu de la période.
La dernière période fut mar-

3—Québec, Young
(Mario, Lamande) 9.43
4—Shawinigan, Leons 10.00
Hodgson, Renaud, Nixon,
DEUXIEME PERIODE
4—Québec, Tremblay
(Kraeger) 10.00
5—Shawinigan, Giesebrecht
(Bathgate, Grosse) 8.07
6—Québec, Tremblay

que de rudesse et les Cataractes	(Béliveau, Stewart)	16.23
plourèrent deux autres bûts, mais	7—Québec, Smith	
avalanche de bûts du Québec	8—Québec, Smith (negie)	16.47
avant d'en déjà faire son oeuvre.	Punition : Hudson.	
blay vint tout de même comble	TROISIEME PERIODE	
truç du québécois en cette pé-	9—Shawinigan, Grosse	
riode	(Beluga)	8.03
L'arbitre a décrété douze puni-	9—Québec, Tremblay	
tions dans la partie, dont huit aux	(Béliveau, Stewart)	8.52
As..Nixons	10—Shawinigan, Deschesnes	

Chicoutimi et Royal aux

prises chez les seniors

Deux joutes seront à l'affiche ce soir dans les séries de la ligue senior. C'est à Chicoutimi et à Shawinigan que se dérouleront les rencontres. Les joueurs de Chicoutimi, mais ce dernier a une partie de plus à jouer. Deux juniors accompagneront les Royaux

Le Royal senior livrera sa plus importante partie de la saison ce soir, alors qu'il rencontrera Chicoutimi. Actuellement le Royal a une avance de deux points sur le

Le classement des équipes

Ligue Nationale	p	pt	n	p	n	p	pts
Détroit		17	8	11	11	6	45
Chicago		39	15	13	11	103	105
St. Louis		11	11	11	8	6	41
Boston		37	15	15	7	82	99

Toronto	38	14	15	9	93	101	23
Montreal	38	14	15	10	94	102	23
Ligue Québec Senior							
Chicoutimi	DJ	2	2	D	2	2	48
Royal	27	23	12	2	128	83	478
Chapais	27	23	12	2	128	83	478
Valleyfield	27	17	15	5	103	110	36
St-Jovite	27	17	15	5	103	110	36
Shenbrook	27	17	18	2	110	109	36
St-Jovite	26	18	7	3	105	123	29
St-Jovite	26	18	7	3	98	126	29
Ligue Québec Junior							

	E	D	P	D	C	712
Québec	53	23	8	1	130	96
Montréal	53	23	8	1	130	96
T-Rivières	33	11	21	1	94	143
Royal	32	4	25	3	94	137

	E	D	P	D	C	512
St-Jérôme	43	21	13	9	164	138
St-Jovite	43	21	13	9	164	138
St-Thérèse	43	20	17	1	177	135
St-Jas	43	20	17	1	177	135
Lachine	43	12	26	5	144	143

Ligue Senior du Lac-St-Jean		D3		D2		D1	
Alma	43	30	11	2	197	119	0 012
Jouquières	43	23	18	2	162	154	0 014
Duboué	41	17	20	4	125	107	0 028
Port-Alfred	43	10	31	2	125	220	0 235

BÉLANGER & DAHMÉ Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques	RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE Comptables agréés J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A. G. Martin, C.A. Jacques Paul, C.A.
---	---

BE. 3475

**Chartré, Samson,
Beauvais, Bélair
& Cie**

PAUL GONTHIER associé à titre
particulier
Comptables agréés

132 St-Jacques O. H.A. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU
ET
ASSOCIÉS

Montreal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
139 ouest, RUE CRAIG

CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 o., rue Craig - MA. 1339
(Édifice des Tramways)

VIAU & ROBIN

tel. Harbour 5990

**LAVALLÉE, BEDARD,
LYONNAIS, MESSIER,
GASCON**

Comptables agréés

H. Lavallée, C.A. P.-L. Messier, C.A.
R. Lyonnais, S.A. P.-L. Nolteux, C.A.

ENCOURAGEMENT

L. Gascón, C.A. **Luisier, C.A.**
J. Desmarais, C.A. **- H. Drouin, C.A.**
G. Messier, C.A. **R. Senécal, C.A.**
R. Béland, C.A. **J. Gaudreau, C.A.**

EDIFICE KENT

10 e.st. rue St-Jacques,
MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke Trois-Rivières

bière de riz jamais brassée

les, Rémy et Gagnon; centre. lor; ailleurs, McGillivray et supr; subs: Laforest, Landry, cent. Bowman, Désilets, Ro- k, O'Connor, Eustace et Morri-	troisième période 6—Royal, McGillivray (Morrison, Bowman) . . . 10 7—Royal, McGillivray (Morrison) 15 8—T-Rivières, Houle (Gravel, Lalonde) 16 Punition: Gendron.
---	--

Les dépenses par poste ajouter 50

GROS CARACTÈRES — Une ligne caractère gothique 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 5 lignes

Naissances, services, services annuels, mariages, remerciements pour donations etc. 3 cents le mot, minimum 50 cents.

ENCOURAGEMENT

L. Gaudreau, C.A. J. Lussier, C.A.
 J. Desmarais, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
 O. Messier, C.A. R. Senécal, C.A.
 R. Bedard, C.A. J. Gaudreau, C.A.

NOS

EDIFICE KAT

10 ct., rue St-Jacques

MONTREAL Tél. MA. 7085

Sherbrooke Trois-Rivières

ANNONCEURS

Sherbrooke Trois-Rivières **ANNONCEURS**



COMMERCE et FINANCE

Des mesures de correction qui ont redressé l'économie canadienne

Intéressant discours du président de la Banque Royale du Canada, à l'assemblée annuelle des actionnaires

M. James Muir, le président de la Banque Royale du Canada, a prononcé, à midi, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette entreprise, à Montréal, un important discours, dans lequel il signale les deux points qui, selon lui, peuvent assurer la santé de l'économie du Canada et celle de l'économie mondiale. Il s'agit, d'après M. Muir, de résoudre le problème du dollar et celui du commerce international.

M. Muir a expliqué que "quelques mesures de correction qui se sont traduites par des réductions d'impôts, des réductions de prix et des conditions plus faciles de crédit" ont redressé l'économie de notre pays en 1952. Le président explique en ces termes son point de vue sur ces trois points: "Les gros inventaires de nombreuses firmes ont exercé une certaine pression sur les prix et, dans certains compartiments, cette pression est devenue efficace vu l'abolition du maintien des prix des ventes grâce à un amendement de la Loi des combines à la fin de 1951. Les prix ont été réduits quelque peu et il y a eu des réductions cachées sous forme de gratifications libérales sur les échelles. Il n'en reste pas moins que les réductions de prix ont joué un rôle relativement peu considérable dans la reprise commerciale qui s'est fait sentir vers le deuxième semestre de 1952.

C'est le troisième moyen, celui des plus grandes facilités de crédit, qui semble avoir été choisi par le monde des affaires et le gouvernement, comme étant le plus sûr pour redonner de l'activité aux affaires. Les contrôles sur le crédit ont été abolis le 6 mai 1952 et les restrictions volontaires sur les prêts bancaires ont été levées à la suggestion de la Banque du Canada, le 20 mai 1952.

Nous notons les heureux résultats de ces décisions. Tout indique, en effet, que la diminution d'activité a été plus qu'arrêtée et que l'inflation est de nouveau une menace à l'économie.

Ceux qui ont profité de l'activité actuelle et ceux qui sont optimistes pour 1953 après avoir été dans le doute, seront peut-être enclins à douter de l'avenir dans la situation heureuse où ils se trouvent aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'il est essentiel de regarder attentivement si notre prospérité présente repose ou non sur des bases solides.

Les facilités de crédit peuvent devenir très onéreuses et pour le consommateur en particulier et pour l'économie en général. Les résultats des ventes sont immédiats et de bon augure pour les affaires en général mais le paiement des dettes par le public dans l'avenir peut avoir pour effet de réduire les dépenses du consommateur à un niveau aussi bas que celui qui a suivi nos fortes dépenses d'avant le budget de 1951. Si le fléchissement devait se produire avec d'autres facteurs de déflationnaires, comme de gros inventaires ou une diminution des dépenses d'armements, le "boom" actuel pourrait bien être que temporaire et peu solide. En fait tout cela ressemble passablement aux années 1928 et 1929. A ces époques, comme en 1952, l'augmentation des ventes et le maintien des prix de détail à un niveau relativement élevé alors que les prix des matériaux étaient à la baisse. Les résultats alors, comme en 1952, ne peuvent signifier qu'une inflation déguisée avec ses dangers inhérents.

Je crois qu'on aurait eu une prospérité plus saine en 1952 si on avait employé deux autres correctifs soit les réductions des taxes et des prix. Les deux sont intrinsèquement liés et ont pour effet d'amener une expansion plus saine. En d'autres termes, l'expansion des affaires ne serait pas basée uniquement sur le sable.

LA LAURENTIENNE Compagnie d'assurance sur la vie

Avis de dividende

Le Conseil d'Administration a déclaré un dividende d'un dollar (\$1.00) par action, sur le capital émis et réparti de la compagnie, payable le 23 janvier 1953 aux actionnaires inscrits le 8 janvier 1953.

René LAFAMME, Secrétaire-Trésorier.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Avis de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale se tiendra le mardi 13 janvier 1953, à midi, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du rapport de l'assemblée.

Pour le Conseil d'Administration: Le Secrétaire général, LEON LORRAIN

Weedon Pyrite and Copper Corporation Ltd

Weedon Pyrite & Copper Corporation Limited a avisé le Curb de Montréal qu'une garantie et entente d'option a été faite avec Kewall Gold Mines Limited, par laquelle la dernière accepte d'acheter 100,000 actions de capital-actions à 50 cents l'action payables \$25,000 sur le champ et le solde de \$25,000 à trente jours.

En vertu de cet achat, le détenteur s'est vu accorder une option sur 100,000 actions à 50 cents l'unité et 100,000 actions à 60 cents payables \$20,000 tous les trente jours commençant 30 jours après le dernier paiement de l'entente ferme. Il y a 2,650,005 actions en cours et 349,995 actions demeurant au Trésor.

FORGET & FORGET LIMITEE

COURTIERS

en valeurs de placements et obligations

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, BELAIR 3951, Montréal

LA LAURENTIENNE PAIERA SON PREMIER DIVIDENDE

LA LAURENTIENNE, compagnie d'assurance sur la vie, vient de déclarer son premier dividende aux actionnaires.

Les administrateurs de la compagnie ont décidé, à leur dernière réunion, de verser \$1.00 par action, sur les actions émises et réparties du capital social, payable le 23 janvier 1953. Ce dividende, le premier après 14 ans d'opération, est tout de même un record puisque l'expérience établit que bien peu de compagnies d'assurance n'ont déclaré de dividendes avant leur 15ème année d'opération complète.

Par la même occasion, les administrateurs ont annoncé que les résultats de 1952, quoique non encore entièrement compilés, révèlent un chiffre d'affaires en vigueur qui dépassera les \$85,000,000, alors que l'actif lui-même sera de plus de \$7,000,000, ce qui représente une hausse d'un million et quart de dollars sur l'actif de 1951. De plus, on peut dire des maintenant que les ventes de nouvelles polices, par les agents, surpasseront de \$200,000 le chiffre de l'an dernier.

L'année a donc été excellente pour la Laurentienne.

The Bell Telephone Company of Canada

On apprend que 34 actions additionnelles de capital de Bell Telephone Company of Canada ont été ajoutées au tableau de la Bourse de Montréal, le 5 janvier dernier, lors de l'ouverture. Cette émission fait partie du système de placement du personnel de la compagnie.

Volume des échanges

Un total de 868,220 valeurs industrielles ont été négociées au cours du mois de décembre sur le marché de la Bourse et du Curb de Montréal. Ce chiffre est à comparer au total de 995,046 actions, pour novembre, et de 940,189 pour décembre de l'an passé.

Les mines et les pétroles de l'Ouest ont obtenu un total de 5,051,677 actions, en regard de 4,270,113 le mois précédent et de 4,655,930 l'an dernier.

Le grand total du mois s'établit à 5,919,897 actions, contre 5,225,159 en novembre et 5,596,119 en décembre 1951.

Le virage des valeurs industrielles pour l'année a été de 12,439,151 actions, en regard de 11,060 l'an dernier, durant cette même période, les mines et les pétroles de l'Ouest ont obtenu un total de 83,420,042 actions, à rapprocher de 88,150,012 l'an dernier.

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York, dollar 0.97 1/32

Angleterre, livre 2.72 3/4

France, franc 0.002778

Belgique, franc 0.0194

Suisse, franc 0.2264

Hollande, florin 0.2555

Norvège, couronne 0.1364

Danemark, couronne 0.1412

Suède, couronne 0.1878

Tchécoslovaquie, cour. 0.0196

Le bain Saint-Louis a été remis à neuf

Le bain Saint-Louis sera bientôt à la disposition des fervents de la natation. Il a été fermé pour y effectuer des réparations urgentes et complètement remis à neuf. Ce sera ensuite le tour du bain Saint-Denis.

Deux parcs municipaux en voie d'achèvement

On annonce à l'hôtel de ville que les travaux d'aménagement du parc Morgan, au sud de la rue Notre-Dame, reprendront dès que la saison le permettra. Les travaux d'aujourd'hui ont dû être exécutés l'été dernier ont retardé l'aménagement de ce parc.

Le petit parc Namur est aussi en bonne voie d'achèvement. On y a planté de beaux arbres, qui sont un don de l'hôpital Notre-Dame.



LA PONTIAC 1953 apporte aux Canadiens un assortiment complètement nouveau de voitures réparties en 29 styles de carrosserie et en cinq séries. Nouveau style à l'intérieur et à l'extérieur, nouvelles couleurs, meilleures qualités de roulement, plus grande visibilité et intérieurs plus spacieux comptent parmi les points saillants. Il y a des moteurs six et huit cylindres; la puissance des huit cylindres est sensiblement accrue. L'équipement facultatif à coût additionnel comprend les transmissions automatiques Powerglide ou hydraulique, suivant les séries, la direction hydraulique et l'oeil autonome, un atténuateur automatique des phares. On voit ici la Custom Catalina.

On leur demande de trouver une formule pour empêcher la guerre

Rangoon, Birmanie, 8 (Reuters)

M. U Ba Swe, président du congrès asiatique, qui a débuté mardi à Rangoon, a déclaré aux 200 délégués de huit pays, qu'ils doivent travailler à trouver une formule destinée à empêcher une troisième guerre mondiale.

Il a également demandé aux socialistes de partout de combattre le colonialisme et d'aider à l'avènement des "révolutions nationales", sans lesquelles, a-t-il affirmé, il ne peut pas y avoir de paix mondiale.

Un chef japonais a demandé aux socialistes d'Asie de protester au nom de tous les Asiatiques contre les tentatives du Kremlin et des "camps de l'Atlantique" de faire lutter des Asiatiques contre d'autres Asiatiques.

Les huit pays représentés au congrès sont la Birmanie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Japon, la Malaisie, le Pakistan et l'Egypte.

Deux parcs municipaux en voie d'achèvement

On annonce à l'hôtel de ville que les travaux d'aménagement du parc Morgan, au sud de la rue Notre-Dame, reprendront dès que la saison le permettra. Les travaux d'aujourd'hui ont dû être exécutés l'été dernier ont retardé l'aménagement de ce parc.

Le petit parc Namur est aussi en bonne voie d'achèvement. On y a planté de beaux arbres, qui sont un don de l'hôpital Notre-Dame.

Le bain Saint-Louis a été remis à neuf

Le bain Saint-Louis sera bientôt à la disposition des fervents de la natation. Il a été fermé pour y effectuer des réparations urgentes et complètement remis à neuf. Ce sera ensuite le tour du bain Saint-Denis.

Le Pacifique Canadien a présenté d'autres témoins devant la Commission des transports

L'un d'eux affirme qu'il faudrait de 3 à 5 ans pour rétablir le crédit de cette entreprise — Pourvu qu'on adopte un nouveau système de tarifs

Ottawa, 8 (P.C.) — Un financier qui témoignait hier devant la Commission des Transports a déclaré qu'il faudrait de trois à cinq ans pour rétablir le crédit du Pacifique Canadien, si l'on adoptait un nouveau système pour établir les tarifs-marchandises.

M. S. E. Nixon, courtier en placements de Montréal, a été appelé à témoigner par la compagnie ferroviaire, qui voudrait que la Commission décrète l'application de la nouvelle méthode par laquelle elle pourrait relever ses tarifs-marchandises de façon substantielle. Le Pacifique Canadien sert de barème pour établir ces tarifs dans tout le pays.

M. Nixon et d'autres témoins de la compagnie ont déclaré antérieurement qu'elle ne jouit pas de la confiance des spéculateurs, essentiellement à sa stabilité financière. Huit gouvernements provinciaux contestent ces avancées. Seuls ceux du Québec et de l'Ontario se tiennent au rancart.

Les procureurs provinciaux ont contre-interrogé l'expert financier.

Déficit de \$9,500,000,000 du Trésor des États-Unis

Washington, 8 (P.A.) — Le gouvernement américain commence l'année avec \$9,500,000,000 de déficit, a révélé le secrétaire du Trésor. On prévoit que la période de perception des taxes et la diminution des dépenses pour la défense réduiront cette somme avant le 30 juin, fin du présent exercice fiscal.

Les Pontiac 1953 sont introduites sur le marché canadien

Les Pontiac '53 — un assortiment complètement nouveau — ont été présentées aujourd'hui aux automobilistes canadiens par la General Motors Products of Canada Ltd.

Il y a en tout vingt-neuf styles de carrosseries, répartis en cinq séries. Des perfectionnements importants ont été effectués dans le dessin de la carrosserie, le style et la couleur, dans les qualités de roulement, la facilité de direction et dans la visibilité considérablement accrue.

Cette année, la direction hydraulique est offerte, à coût additionnel, sur les modèles à transmission automatique. L'acheteur a aussi le choix d'un moteur huit cylindres ou six cylindres, et la puissance de ce dernier est sensiblement accrue. Deux transmissions automatiques sont encore offertes à coût additionnel cette année — la Powerglide améliorée ou l'Hydraumatic à double portée, suivant la série.

Trois séries — Pathfinder, Pathfinder Deluxe et Laurentian — ont 115 pouces d'empattement et offrent ensemble trois sédatifs quatre portières, trois sédatifs deux portières, deux coupés de club, deux coupés sport et un coupé d'affaires. Pour faciliter le stationnement, la longueur hors de tout a été réduite de deux pouces environ, grâce à une nouvelle position des pare-chocs et de leurs gardes.

Les séries Chieftain Special et Chieftain Deluxe ont maintenant 122 pouces d'empattement, et tous leurs modèles s'obtiennent avec moteurs six ou huit cylindres au choix de l'acheteur. Le Chieftain Special comprend un sedan quatre portières, une voiture de service d'hôtel à 6 places et une autre à 8 places. La Chieftain Deluxe offre un sedan deux portières, un sedan quatre portières, une Catalina Deluxe, une Catalina Custom, un modèle transformable et une voiture de service d'hôtel.

Les caractéristiques des nouvelles carrosseries, que l'on distingue immédiatement des modèles antérieurs, comprennent un pare-brise d'une seule pièce, des intérieurs plus spacieux, un contour plus élevé du pont arrière, une malle plus spacieuse, un nouveau dessin des ailes arrière, un remaniement complet de la tôle et de la garniture et de nouveaux dessins intérieurs luxueux.

(La compagnie soutient que son capital devrait lui rapporter, éventuellement, 6 1/2 pour cent.)

Durant l'interrogatoire des témoins du Pacifique Canadien, M. le juge John D. Kearney, commissaire en chef, a fait remarquer qu'entre 1921 et 1948, la Commission du commerce entre États-Unis et États-Unis, a permis aux chemins de fer américains un revenu de 3.69 pour cent. Il a demandé à M. Nixon s'il était d'avis que ces chemins de fer n'auraient pas été traités convenablement.

M. Nixon répondit qu'il croyait que la C.C.E.E. avait trouvé ce profit trop minime, dans un jugement, et que plusieurs compagnies retirent des profits supérieurs à la moyenne.

Le commissaire en chef conclut en disant: "Je suis porté à croire que les chemins de fer américains ne s'en tirent pas mieux que les nôtres."

Initiation chez les C. de C. du Conseil N.-D. des Victoires

Dimanche prochain, le 11 janvier 1953, une initiation aux trois degrés de l'Ordre des Chevaliers de Colomb aura lieu au Conseil Notre-Dame-des-Victoires. Cette cérémonie se déroulera en la salle de l'école François-Lafleche, angle des rues Boyce et Louis Veuliot.



M. JEAN DUGAS

Le Grand Chevalier, M. Jean Dugas et les officiers du Conseil invitent tous les candidats et membres à assister à la messe à 8h. 30, en l'église St-Herménégilde de Goyburg. Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Cloutier, membre de l'Ordre.

A 11h., initiation aux premier et deuxième degrés, sous la présidence de M. Jean Dugas. L'initiation au troisième degré débutera à 2h., au même endroit et sera conférée par M. Rolland Leclerc, député du District No 22.

Tous les Chevaliers de Colomb sont cordialement invités à assister à cette initiation. La carte de voyage sera exigée.

Boni de vie chère qui reste à \$5.25

Le Comité exécutif a refusé la demande présentée par la Fraternité canadienne des employés municipaux pour que le boni de vie chère de ces employés soit dorénavant calculé sur la nouvelle base de l'indice du coût de la vie, soit celui de 1949. Ce boni aurait été de \$10.80. Il est présentement de \$5.25 par semaine.

LE GIN

UN PRODUIT DE MELCHERS

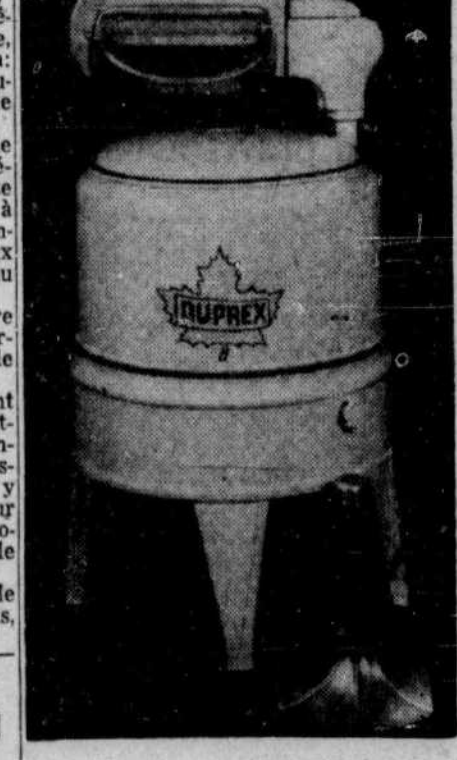
CROIX D'OR

FAIT LES MEILLEURS GINS CHAUDS

COMPLÈTMENT DISTILLÉ

MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.



Ouverts vendredi soir jusqu'à 9 h. samedi jusqu'à 5 h. 30		
1 DUPLEX —	cuve porcelaine	95.00 (117.50)
1 DUPLEX —	cuve porcelaine	104.50 (127.50)
1 DUPLEX —	cuve porcelaine	112.50 (137.50)
3 DUPLEX —	cuve porcelaine	114.50 (139.50)
1 EASY —	cuve porcelaine	114.50 (139.50)
1 HORTON —	cuve 9 livres	124.50 (154.50)
3 McCLARY —	modèle à pompe	127.50 (159.75)
1 EASY —	cuve porcelaine	127.50 (159.95)
3 CONNOR —	cuve porcelaine	131.50 (164.50)
1 DUPLEX —	cuve porcelaine	131.50 (164.50)
1 EASY —	cuve porcelaine	136.00 (169.50)
4 CONNOR —	pompe automatique	139.50 (174.50)

Vente "ÉCLIPSE"

Laveuses électriques

Echantillons du rayon — toutes en parfaite condition — Garantie d'un an... Profitez de l'aubaine... Paiements faciles DUPUIS SUR CES LAVEUSES ELECTRIQUES DE MARQUES RENOMMEES.

1 INGLIS —	139.50
pompe automatique	(174.50)
1 General Electric —	147.00
avec pompe	(194.50)
2 THOR —	171.00
pompe automatique	(210.95)
1 CONNOR —	171.00
pompe auto. — THERMO	(219.50)
1 EASY —	171.00
pompe auto —	(209.50)

10% comptant — plus taxe de vente jusqu'à 18 mois pour payer le solde selon le prix.

Pensez à la saison prochaine en achetant une de ces laveuses pour la ville... la campagne.

DUPUIS — quatrième